



UNIVERSITE ABDERRAHMAN MIRA BEJAIA

FACULTE DE LETTRES ET DES LANGUES

Département de langue et culture Amazighes

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en langue et culture Amazighes

Option : anthropologie du monde Amazigh

Thème

**Le travail salarial des femmes : représentations et pratiques ;
Cas du village de Takerboust (Bouira)**

Sous la direction de :

M. ASSIAKH Farid.

Présenté par :

M^{lle}. ALI SLIMANE Dehia.

Soutenu le 12 juin 2016/2017 devant le jury copposés de:

Mr. KORICHE Madjid: President

Mme. HAYOUNE Malika: Examinatrice

Année universitaire : 2016 /2017



UNIVERSITE ABDERRAHMAN MIRA BEJAIA

FACULTE DE LETTRES ET DES LANGUES

Département de langue et culture Amazighes

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en langue et culture Amazighes

Option : anthropologie du monde Amazigh

Thème

**Le travail salarial des femmes : représentations et pratiques ;
Cas du village de Takerboust (Bouira)**

Sous la direction de :

M. ASSIAKH Farid.

Présenté par :

M^{lle}. ALI SLIMANE Dehia.

Soutenu le 12 juin 2016/2017 devant le jury copposés de:

Mr. KORICHE Madjid: President

Mme. HAYOUNE Malika: Examinatrice

Année universitaire : 2016 /2017

REMERCIEMENTS

Je tiens remercier en premier lieu à mon encadreur Mr. ASSIAKH Farid d'avoir accepté de diriger ce mémoire, dont les orientations et critiques m'ont permis de le faire aboutir.

Mes remerciements vont aussi aux membres de jury qui auront à lire et à évaluer ce travail.

Je remercie également tous mes enseignants, en particulier ALLAM Essaid, OULD FELLA Abdelnour, et HAYOUNE Malika, IDIR Zahwa, ainsi que tous les camarades de ma promotion.

Je tiens particulièrement remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail, notamment les habitants du village de TAKERBOUSJ.

Dédicaces

*Je dédie ce travail à mes très chers parents qui n'ont épargné aucun effort
pour me soutenir.*

*A mes frères et sœurs (Mourad, Samia, Remdane, Kahina, Nassima,
Salim, Amel, Mounir, Faous, Younes), et à mes petits neveux (Massi, Aezki,
Nina, youyou, Aksil, Amine, Maya, Tahar, Aylan).*

A mes beaux frères et mes belles-sœurs.

A ma belle famille

*A mon époux Farik JFENE, qui n'a jamais cessé de m'encourager et de
me soutenir tout au long de ce travail.*

*A mes amis (es) notamment Souad, Katia, Wassila, Lila, Nadia, Zineb,
Soraya, wahib, Nourdine, Makhlouf, Salah.*

Dehia

SOMMAIRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Introduction générale

La société Algérienne, et en particulier la société kabyle traditionnelle est une société patriarcale, cette dernière a connu de nombreux changements notamment depuis la période coloniale, pour mieux comprendre ces mutations survenus dans cette société, nous essayerons de se pencher sur les aspects les plus apparents. Comme l'a souligné Lhouari ADDI¹ : Pour mieux comprendre une société il faudrait l'analyser de l'intérieur en partant de la famille.

Cette dernière est l'institution la plus importante dans la société kabyle traditionnelle, elle regroupe plusieurs générations cohabitant sous un même toit, qui peut aller jusqu'à (trois générations), elle est caractérisée par le patriarcat dont l'autorité est masculine. La sphère domestique occupe une grande place dans la dynamique qui structure ce système, en effet la valorisation de l'espace domestique est perçue comme le modèle idéal de la société.

Dans la sphère privé règne la femme, d'ailleurs comme il l'a si bien décrit Pierre Bourdieu dans son travail « *la maison kabyle où le monde renversé* », il nous démontre les caractéristiques de la maison Kabyle est en particulier l'occupation de l'espace et la division du travail entre les deux sexes : « *la partie basse et obscure s'oppose aussi à la partie haute comme le féminin et le masculin : outre que la division du travail entre les sexes (fondé sur le même principe de division que l'organisation de l'espace) confie à la femme la charge de la plupart des objet appartenant à la partie obscure de la maison* »².

De ce fait, la culture patriarcale limite la vie sociale de la femme ; cette dernière est cantonnée à l'espace privé dit (*domestique*) en lui interdisant de sortir de cette sphère et de se mêler à l'espace public, lieu par excellence réservé à l'homme. Selon Mostefa BOUTEFNOUCHET : « *La femme dans la société Algérienne traditionnelle est avant tout effacement, discrétion, secret, par rapport à l'homme qui lui est appart, prestige, honneur, fierté.* »³. La femme kabyle est tenue de préserver son honneur, et celui de toute la famille,

¹ ADDI Lahouiri, *Les mutations de la société algérienne (famille et le lien social dans l'Algérie contemporaine*, édition la découverte, paris 1999.

² BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie Kabyle*, in, *la maison kabyle ou le monde renversé*, p. 66.

³ BOUTEFNOUCHET Mostefa, *La famille Algérienne évolution et caractéristiques récentes* 2^e Edition, Alger 1982, p. 70.

son intégrité qui la gardera pure de toute souillure. Pour cela elle joue le rôle, de mère, d'épouse, et aussi de ménagère, elle est tenue d'entretenir la maison. Cependant, elle joue un rôle dans l'économie de la famille et ceci par la gestion des réserves alimentaires, en les faisant durer le plus longtemps.

Parler du travail de la femme induit forcément à parler sur les représentations et les pratiques liés à ce dernier. En effet, le travail de la femme devient une réalité quotidienne, mais particulièrement une réalité complexe. La présence de la femme dans le marché du travail remet en question la division sexuelle de l'espace et du travail social, ce qui constitue un moment de rupture avec l'assignation régit par la société ; qui renvoie l'homme à la sphère public, et la femme à la domestique. Ainsi, l'accès des femmes au monde du travail salarial perturbe les représentations qui dominent la pensée sociale. Autrement dit, il remet en question l'ordre traditionnel qui assigne à chacun des rôles et des fonctions. De cela, le travail salarial offre aux femmes un nouveau statut social, qui cependant, donne lieu tantôt à un statut déprécié, tantôt à un statut valorisé.

En effet, la femme kabyle ne détient plus le statut qu'elle occupait autrefois. L'accès de la femme à la scolarisation lui a permis d'acquérir plus d'autonomie, de ce fait elle a pu intégrer la sphère publique, (études travail,...etc.) Elle n'est plus cantonnée dans la sphère domestique, cela est dû non seulement à l'ouverture de la société, mais aussi par « ... le courant de féministe qui circulé en occidents depuis le milieu du XIX^e siècle qui a connu sa prospérité à la fin de la première guerre mondiale », disait Mostefa BOUTEFNOUCHET. Le courant féministe tente d'affirmer l'égalité entre les deux sexes et la reconnaissance de la femme en tant qu'entité individuel.

La femme Algérienne traditionnelle, et notamment, la femme kabyle a su se débattre et acquérir un statut plus valorisant, selon le même auteur, elle est de loin l'élément le plus important dans l'évolution des structures familiales.

Dans le travail qui suit, nous essayerons, par le biais de l'analyse, de cerner les représentations et les pratiques du travail salarial féminin. Nous cherchons à montrer comment ces femmes se représentent-elles en tant que salariée, mais aussi comment elles sont perçues par la société.

C'est pourquoi, pour mener à bien ce travail nous avons essayés de le subdiviser en quatre chapitres.

Le premier chapitre, sera consacré au cadre méthodologique, dont il sera question de la présentation de notre thème, et de notre terrain d'investigation ainsi que des raisons qui ont animés ce travail. Nous exposerons aussi la problématique qui conduit notre travail de recherche et les techniques utilisées.

Le deuxième chapitre, sera consacré à l'approche monographique pour mieux cerner le milieu, dont évoluent ces femmes.

Le troisième chapitre, portera sur le statut de la femme, c'est pourquoi, nous avons jugés utile de le subdiviser en deux sections, et ce pour mieux cerner le statut de la femme, mais aussi son évolution.

I : Il est consacré au statut de la femme dans le monde.

II : Il est consacré au statut de la femme kabyle.

Le quatrième chapitre, portera sur les représentations et les pratiques du travail salarial des femmes de TAKERBOUST, il consiste à faire l'analyse des données recueillies dans notre terrain. C'est pourquoi, nous avons choisi de le répartir en deux sections.

I : Il sera question des représentations que les femmes se font d'elles-mêmes, de la centralité du travail salarial dans leurs vies. Mais aussi des représentations que porte la société sur elles.

II : Il sera question des pratiques liée au travail salarié, pour cela nous visons à comprendre comment s'est opéré son accès au monde du travail rémunéré, des obstacle auxquelles elles sont confrontées, mais aussi de rôle de la famille qui peut être comme moteur qui les propulse vers la réussite, mais qui pourrait être comme frein de concrétiser leurs aspirations.

CHAPITRE I

Méthodologie de la recherche

Introduction

Ce chapitre consiste à exposer les axes méthodologiques de notre recherche. Tout d'abord nous ferons le point sur le thème dont il sera question, en soulignant les objectifs et les motivations incitées par notre étude, cela sera suivi d'une question du départ (problématique), qui dirigera et guidera le déroulement et l'orientation de notre travail de recherche. Des hypothèses seront ainsi exposées que nous tenterons d'affirmer ou d'infirmier tout au long de notre enquête.

Il sera question des techniques d'investigations suivie au cours de ce travail de recherche. Comme nous exposerons le déroulement de l'enquête de terrain ainsi que de difficultés rencontrées.

1. Présentation du thème

Cette présente recherche se veut une étude anthropologique dans laquelle on essayera de se pencher sur la femme kabyle et précisément la femme salariée, nous tenterons d'analyser les entraves qu'elle rencontre au quotidien (dans la sphère privée, et la sphère public) ; c'est-à-dire les incidents que peut avoir le travail féminin rémunéré, et ce en reliant ces conditions avec les valeurs et les normes de la société (système de valeur, et le code de l'honneur).

Pour mener à terme notre étude, nous enchaînerons cela à la situation de la femme dans le monde et en particulier la femme dans la société kabyle traditionnelle, pour mieux cerner la situation, et la place qu'elle occupait dans cette dernière, et de voir ce qu'il en est de nos jours. Il sera donc question d'analyser les axes fondamentaux (famille, travail).

2. Les motivations du choix de thème

Le choix du sujet de recherche reste l'un des moments les plus déterminant, il exige l'engagement du chercheur, que ce soit un sujet choisi ou imposé, du fait de la difficulté de s'approprier le sujet et de parvenir à transformer le sujet de recherche en thème d'enquête. L'idée de mener une recherche sur les représentations de la femme salariée au sein de Takerboust. Notre choix du thème est motivé par les raisons suivantes :

2.1. Raisons subjectives

Etant une femme qui a eu la chance de sortir de ce qu'on appelle la sphère domestique, et dont les objectifs sont orientés vers une carrière professionnelle, cela nous a poussé à s'interroger de plus près sur les représentations de la femme kabyle salariée dans la société kabyle et notamment dans un village encore conservateur, et ce malgré les mutations que la société kabyle a subit.

Mais la raison qui nous a poussés à orienter notre étude sur cette catégorie de femmes est que malgré, les mutations et les changements, il ne reste pas moins que le système traditionnel reste intériorisé.

2.2. Raisons objectives

Nous pouvons les résumer ainsi :

- La première motivation est avant tout de mieux comprendre l'une des régions de notre pays et d'approfondir notre savoir. Mais aussi par la rareté des travaux entrepris sur cette région « village de Takerboust ».

- La deuxième motivation est l'émergence de la femme dans la sphère publique, nous amène à nous interroger sur les représentations liées à son accès au monde du travail salarial.

3. Le choix du terrain

Pour bien mener une recherche, le choix du terrain est primordial, de ce fait notre recherche s'est orientée vers le village de Takerboust, pour le critère de la proximité géographique et la densité de la population, ce village présente deux facettes et deux modes de vies différentes. En premier lieu un village traditionnelle ancestral, l'installation, l'habitat, le travail des terres, d'un autre côté toutes les commodités nécessaires pour une ville sont disponibles comme les établissements scolaires, les établissements de soins, les établissements de divertissement, cyber, cafétérias, superettes...etc.

4. Le choix de la population

Le choix de la population⁵ constitue l'une des tâches les plus primordiales dans toute recherche, il permet au chercheur de voir les choses plus clairement. A ce propos nous avons privilégié des entretiens marqués par une fluidité dans les propos, et dont les critères répondent à l'objectif de notre recherche.

Ainsi ce choix obéit à la nature de notre recherche, mais aussi à nos attentes et aux objectifs bien explicités dans notre problématique. Ce choix est basé sur les possibilités de

⁵ Voir tableau des enquêtes annexe page 97.

réaliser des entretiens dans des conditions meilleurs, tout en prenant en considération les différents profils que ce soit d'hommes où de femmes.

Notre choix de la population se compose de 13 femmes de statut et d'âge différents, et de 11 hommes d'âges et de professions différents. Sur les 13 femmes seulement 9 d'entre elles ont poursuivies leurs études supérieurs, sur les quatre (04) autres (03) n'ont aucune instruction, une d'entre elles a un niveau primaire, et elle est la seule à travailler.

Sur les 11 hommes, seul 9 d'entre eux ont une profession et poursuivies une instruction, seulement 2 n'ont aucune profession, ni d'instruction.

5. Problématique

Depuis longtemps la femme a été au centre de nombreux débats. En effet, la femme dans le monde en générale et en particulier la femme kabyle est cantonnée dans un espace clos, renfermé à l'abri de tout regard extérieur, cet espace dit privé se caractérise du silence et du caché imposant à la femme entière discrétion. Elle est tenue de préserver sa pudeur et l'honneur de toute la famille.

La présence de la femme dans l'espace public était quasiment interdite, comme la souligné Henrie GENVOIS : « *l'extérieur est l'affaire de l'homme...pour ce qui est de la maison c'est l'affaire de la femme* »⁶, en effet la sortie des femmes sera conditionnée ; elle devra sortir par besoin non par divertissement, et ce en la présence de l'un des membres de la famille (père, frère, époux). De ce fait on constate que la femme était toujours sous l'emprise de l'homme, ce qui se traduit par une domination masculine. De cela découle notre intérêt de mieux cerner les rapports entre les sexes, c'est ainsi que cette dichotomie des sexes entraîne une division de l'espace et des tâches qui assigne à chacun d'eux un rôle.

Comme il a été souligné dans l'introduction, la femme traditionnelle, fondait son rôle dans la maison, lieu privilégié pour cette dernière, elle est tenue de veiller à la bonne gestion des ressources alimentaires, ainsi que l'éducation des enfants. Quant à l'homme son rôle se fondait à l'extérieure de la maison, il est tenu de subvenir aux besoins de la famille ainsi que de veiller à la protection de lieu sacré ; la maison en particulier la femme comme

⁶ GENEVOIS Henri, *La femme kabyle : les travaux et les jours*, volume 103 de fichier de documentation berbère, éd, F.D.B., 1967, université de Californie, p. 04.

l'a souligné Bourdieu « *ce qui est Haram (c'est-à-dire exactement tabou) c'est essentiellement le sacré gauche c'est à dire le dedans et plus précisément l'univers féminin ...* »⁷.

Cependant la société algérienne n'est plus ce qu'elle était-il y a quelques années de cela, en effet, la femme qui autrefois était cantonné dans l'espace privé, ouvre accès au monde public, elle sort de cet espace privé et clos qui était limité au foyer.

En effet la société algérienne a subi de nombreuses mutations et ce depuis l'indépendance, tant dans sa structure que dans les relations entre les individus. L'accès de la femme à l'espace public et en particulier le travail est dû à de longues luttes, pour qu'il y ait une égalité entre les deux sexes. En effet : « *l'Etat algérien a pris des mesures allant dans le sens de la modernisation de la société. Ces mesures établissent particulièrement l'égalité en droit entre les hommes et les femmes et mixité de la vie sociale* »⁸

En effet, l'image de la femme prend une autre forme, celle de femmes assimilées qui grâce à la scolarisation prennent de plus en plus conscience de la chance qui leur ait données, et envisagent des projets d'avenir, cela est due en effet aux pressions incessantes subies par la famille les poussant ainsi à s'évader vers de nouveaux horizons. « *Ces femmes peu à peu s'affranchissent grâce à leur courage et à leur ténacité* ».⁹

La femme dans la société traditionnelle ne pouvait travailler que dans des cas extrêmes à savoir le divorce, à la mort de l'époux ou dans les cas où ce dernier tombe dans l'invalidité de travailler, mais il reste qu'elle n'accède qu'à certains secteurs tels que ; femmes de ménages, couturières, nourrices, ...etc.

En effet elles sont tenues de rester le plus loin des lieux fréquentés par les hommes, mais grâce à leur aspirations, elles vont plus loin cherchant plus d'indépendance et ce, en

⁷ BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique _ précédé de trois études d'ethnologie Kabyle*, éd, le seuil Février 2000, p. 48.

⁸ Mémoire de Magister de HAYOUNE Malika, *Approche socio-anthropologique sur le travail des femmes et investissement de nouveaux espaces professionnels, cas de vendeuses des boutiques de la ville/commune de Bejaia*, sous la direction de CLAUDINE Chaulet, université de Bejaia, 2010 /2011, p. 9.

⁹ MOUZAIA Laura, *Le féminin pluriel dans l'intégration, trois générations des femmes kabyles*, éd, Karthala, 2006, p. 09.

s'orientant vers de nouveaux secteurs qui autrefois étaient exclusivement masculin à savoir (entreprenariat, chef de service, médecin, architecte...etc.) selon Laura MOUZAIA : « ...celles qui revendiquent l'égalité des droits. Ces femmes vont faire le pas révolutionnaire. »¹⁰

Pour mieux comprendre la place qu'occupe la femme actuelle dans la société dite moderne, et de mieux cerner l'évolution de ces nouvelles représentations du travail féminin rémunéré. Notre travail de recherche consiste à analyser le rôle qu'elle détient actuellement dans la société.

De cela découle notre question principale :

- ✓ **Comment la femme salariée est-elle perçue au sein du village de Takerboust ?**

De cette question principale découlent des questions secondaires.

- Quelle est la centralité de travail salarié chez les femmes de Takerboust?
- Comment le fait d'accéder au travail salarié influence la position de la femme au sein de la famille ?

Afin de mieux répondre à toutes ces questions, cette étude sera munie d'hypothèses qui l'accompagneront tout au long de notre enquête.

6. Les Hypothèses du travail

L'hypothèse est l'une des opérations primordiales d'une recherche afin de concrétiser la question d'une recherche. Selon Mauris ANGERS : « l'hypothèse est une réponse supposée à sa question de recherche. Elle propose de trouver des solutions à différentes sortes de questions, de ce fait elle peut se définir selon trois caractéristiques: énoncé, prédiction et outil de vérification empirique »¹¹. L'hypothèse principale que nous allons donc essayer d'expliquer à travers cette étude sera posé comme suit :

¹⁰ MAUZA Laura, Op. cit, p. 08.

¹¹ ANGERS Mauris, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, 1995/1996, édition Casbah, Alger, p. 103.

La première hypothèse

- Les motivations qui incitent les femmes à travailler sont d'ordre économique et financier.

La deuxième hypothèse

- Les hommes favorisent encore l'idéale femme au foyer.

La troisième hypothèse

- L'accès des femmes au travail se fait sans incidences.

7. Définition concepts clés

La définition des concepts clés dans un travail de recherche est très indispensable et fondamentale. En effet, cette tâche permet au chercheur de rendre plus explicite la compréhension du thème et la mise en place d'un cadre opérationnel d'étude le mettant à l'abri de toute confusion.

Représentation : « ... (Sociale) signifie tout d'abord l'image mentale d'un phénomène. Elle est notamment étudiée par la psychologie sociale qui fait le lien entre la sociologie et psychologie». ¹²

Pratique : « Une pratique est une action répétée, régulière, accomplie en partie de façon automatique, sans nécessairement une pleine conscience de la part de celui qui l'accomplit. Dans *Le Sens pratique* (1980), Pierre Bourdieu substitue cette notion à celle d'action rationnelle dans la mesure où une grande partie des actions humaines relèvent d'une forme d'automatisme corporel, lié à des dispositions préalablement intériorisées». ¹³

¹² FREDERIC Lebaron, *La sociologie de A à Z*, Dunod, 2008, p. 36.

¹³ Ibid. p. 93.

Le statut : « désigne une condition déterminée et imposée à travers une régulation législative. Il est aussi une situation de personnel résultant de l'appartenance à un groupe régie par des dispositions juridique ou administratives». ¹⁴

Le code de l'honneur : selon *Pierre Bourdieu* le code de l'honneur maintient la femme kabyle dans les pratiques structurées dans la famille et l'espace public.

Nif : étymologiquement est un mot dérivé de la langue (*arabe*) qui signifie 'le nez', nif est par excellence relative à l'homme, il est le siège de la respectabilité, lorsqu'un groupe d'individu sont liées entre eux, ils s'engagent en groupe.

Lhurma : étymologiquement est un mot dérivé de la langue arabe haram, selon *Pierre Bourdieu*, c'est la partie féminine, qui cependant ne signifie pas seulement la demeure mais aussi le corps de la femme, c'est-à-dire c'est tout ce qui est sacré par excellence et dont l'atteinte ne constitue pas un défi, mais un outrage, contrairement au 'nif', 'lherma' n'est pas récupérable.

Condition du travail : « Les conditions de travail sont les multiples dimensions matérielles, psychologiques, sanitaires, etc. qui caractérisent une activité de travail ». ¹⁵

8. Les techniques de collecte des données

Pour mieux organiser notre enquête de recherche, nous avons mis un procédé d'enquête constitué de plusieurs techniques :

8.1 L'entretien semi-directif

L'entretien semi-directif, nous parait utile pour mettre en lumière tous les points qui ne sont pas claires. C'est l'un des procédés essentiels dans la recherche sur le terrain, il nous permet d'être en contact directe avec nos enquêtées.

¹⁴Mémoire de magister de BOUZAZA Karima, *Le statut des femmes kabyles autochtones de l'Algérie*, novembre 2008, université du Québec à Montréal, p. 12.

¹⁵ FREDERIC Lebaron, op.cit , p. 36.

Et de ce fait, de savoir comment ils pensent, comment ils réagissent. Comme les questions sont ouvertes cela permet au chercheur d'avoir plus de liberté d'y répondre, et de cela de relancer les questions confuses.

Dans notre recherche, on a procédé par des entretiens directifs, dans le but d'éclairer certaines ambiguïtés autour de notre thématique. La plupart de nos entretiens étaient réalisés avec des différentes catégories (Age, statut, sexe) et ce dans l'objectif de collecter divers points de vue et opinions à propos de notre sujet de recherche.

Cette partie présente les entretiens effectués auprès de nos enquêtés, pour ce faire nous leur avons donné la parole tout en leur expliquant la nature et l'enjeu de notre recherche, le but étant de mieux cerner les représentations qu'ils se font de la femme salariée. Ces entretiens menés auprès de nos (interlocuteurs / interlocutrices) ont duré plus d'une heure, toutefois certains ont pris moins de temps, cela est dû à l'état de ces derniers ; c'est-à-dire lorsqu'on observe une certaine gêne, nous tentons de minimiser la durée de ses entretiens.

Pour la réalisation de ces entretiens, nous avons donné libre choix à nos enquêtés d'utiliser la langue qui leur paraît la plus adéquate (langue kabyle, français, arabe). C'est pourquoi, nous avons tenté de rester le plus fidèles quant à leurs transcriptions.

9. Le déroulement des entretiens

Avant chaque entretien, nous avons introduit notre thème de recherche, ainsi les enquêtés disposaient d'une liberté quant au choix de la langue. Concernant, le lieu des entretiens ces derniers se sont déroulés dans différents lieux (lieu professionnel, lieu privé).

Après avoir mené à terme nos entretiens auprès de nos informateurs, nous avons transcrit leurs verbatim en veillant à les transcrire le plus fidèlement.

10. Pré-enquête

Il nous a paru nécessaire de mener une pré-enquête afin d'avoir une idée plus en moins claire sur le mode de vie de nos informateurs, ainsi que de vérifier des possibilités de mener des entretiens auprès de ces derniers et ce dans le but de valider notre guide d'entretien, ainsi que de vérifier les possibilités d'accès à ce dernier.

Notre pré-enquête s'est déroulée une semaine avant d'entamer notre travail de terrain, pour cela nous avons eu des conversations téléphoniques avec des personnes que nous connaissons, ces derniers se trouvent sur lieu d'investigation afin de nous orienter vers certaines personnes susceptible de constituer notre échantillon de recherche.

11. Le déroulement de l'enquête

L'enquête de terrain est une étape qui demande énormément de soin, dont la collecte des données est déterminante tant dans la qualité, tant dans la fiabilité. Dans le cadre de notre recherche, Après avoir choisi le terrain d'étude, et fait plusieurs tentatives de reconnaissances de nos enquêtées et ce par le biais des cercles familiaux et amicaux, on leur a exposés notre thème de recherche. Le choix des profils s'est fait sur la base de la possibilité de réaliser des entretiens dans les conditions meilleurs.

Une fois le choix validé, nous avons pris contacts avec les personnes dont nous avons besoin pour réaliser notre échantillon et ce en ciblant différentes catégories de personnes (Ages/sexes). L'enquête s'est déroulée lors des vacances du mois de Mars 2016, dont les entretiens ont été réalisés chez les personnes, soit dans leurs lieux de travail. Ceux réalisés à domicile se sont déroulés en présence des membres de la famille, quant à ceux réalisés dans les lieux de travail avec présence de certains collègues, du fait de la curiosité que leur incité notre thème de recherche. Néanmoins on a pu aborder des questions propres à la vie personnelle telle que les rapports avec le sexe opposé (cercle familiale et cercle professionnel). Pour les considérations de déontologie nous avons pris la peine de les informés de l'enregistrement de l'entretien qui doit se dérouler face-à-face, alors nous avons eu des discussions informelles avec les différents membres constitutif de notre échantillon afin de leur expliquer l'objectif de cet entretien et de les rassurer de la discrétion total et nous sommes tenues de garder l'anonymat de leur identités réel et sur la confiance de ce dernier. Notre échantillon se compose d'une vingtaine de personnes de différents Ages et sexes.

12. Le matériel utilisé

Pour réunir les informations nécessaires à notre recherche, qui saura répondre à notre problématique, nous avons procédé à l'enregistrement des verbatim, pour cela, nous avons

eu recours au dictaphone. Cependant, en cas de refus d'enregistrement par ce biais, on recourt à la prise de notes.

13. Les difficultés de la recherche

Au cours de notre recherche nous nous sommes confronté à plusieurs entraves notamment sur notre terrain d'investigation :

- Sur le terrain d'enquête, y avait la difficulté d'entretenir, certains de nos enquêtés (hommes/femmes) ont refusé d'entretenir avec nous pour des raisons inconnues.
- Les lieux d'entretiens : en effet ceux réalisés à domicile en présence des membres de la famille, et la présence des collègues dans les lieux de travail, ce qui rend la tâche plus difficile, tant pour nous en tant que chercheur, tant pour nos enquêtés.
- La difficulté d'enregistrement, certains de nos enquêtés refusaient qu'on utilise le « dictaphone », alors on a eu recours aux prises de notes ce qui rendent difficile la transcription de nos entretiens.
- Le manque d'informations nécessaires concernant notre terrain de recherche.

CHAPITRE II

Monographie du village de **TAKERBOUST**

Introduction

Ce chapitre a pour objet la présentation de la société locale dans sa configuration actuelle¹⁵. Il sera question d'une présentation générale du terrain d'enquête en mettant l'accent sur les aspects pertinents de notre recherche. *«Pour connaître le passé historique d'un individu ou d'une région (conçu comme espace géographique, culturelle, économique, social, politique, religieux...) il faut impérativement se servir de deux disciplines : l'histoire pour parcourir son passé et l'anthropologie pour dévoiler les caractéristiques de sa population, mais surtout les logiques (sociale, économique, culturelles, psychologiques, politique, religieuses...) auxquelles répondent les formes du lien que déploie la communauté qui cohabite cet espace »*¹⁶.

Pour mieux cerner notre thématique de recherche nous avons jugés utile de mener une petite étude monographique sur notre terrain d'enquête. Cette approche est d'une grande importance quant à la réalisation de notre thème de recherche. Selon F.ZONABEND définit *« la monographie comme « une sorte de présentation la plus complète et la plus détaillée possible de l'objet étudié »*¹⁷. En effet, choisir de mener une approche monographique des lieux d'enquête revêt d'une très grande importance pour le chercheur.

C'est pourquoi, nous tenterons de donner un piève aperçu sur notre terrain d'investigation. Et ce Grâce aux quelques informations recueillies auprès de l'A P C et des différents entretiens menés auprès de nos informateurs.

¹⁵ Il convient de souligné que notre thème n'est pas de faire une description détaillés du terrain sur lequel nous avons mené notre étude, mais néanmoins on se contente de faire une description générale toute en mettant l'accent sur les lieux observé directement.

¹⁶ Mémoire de Magister de SARADOUNI Karim, *Approche anthropologique sur le vécu quotidien et les pratiques sociale chez les jeunes chômeurs. Cas de la commune de Timizart, wilaya de Tizi Ouzou*, sous la direction de SALHI Mohamed Brahim, soutenue le 30 mai 2012. Pp 225, p. 37.

¹⁷ F. ZONABEND, *du texte au prétexte. « La monographie dans le domaine européen »*, Etudes rurales, 87-88, 1985, pp. 33-38, p. 33. In STEPHANE DUFOUR, DOMINIC FORTIN ET JACQUES HAMEL, *l'enquête de terrain en science sociales, l'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Montréal : les éditions Saint-Martin, 1991. Pp 183. p. 23.

Notre objectif dans cette démarche est de mieux cerner le village sur le plan structural et ainsi de mieux cerner la place de la femme au sein de ce dernier.

1. Présentation du terrain d'enquête

La société kabyle est un terrain qui a animé plusieurs débats d'où plusieurs ethnologues et anthropologues s'y sont intéressés, les différences existantes d'une région à l'autre témoignent d'une diversité et d'une richesse culturelle importante, ce qui rend cette dernière une source inépuisable de connaissances, qui suscite de nouvelle recherche dans le domaine d'anthropologie. Notre terrain d'étude est le village de Takerboust commune d'Aghbalou, wilaya de Bouira.

Ceci est un aperçu du terrain d'enquête, il en sera question d'une présentation générale du village de Takerboust, ainsi que de ses différents aspects, son évolution démographique et spatiale. C'est la partie de l'agglomération urbaine caractérisée par son architecture traditionnelle typique à la Kabylie, avec l'aide des données fournies par l'assemblée populaire communale APC d'Aghbalou, nous allons faire le point sur les différentes caractéristiques du milieu dans lequel évolue la population concerné par notre enquête de terrain.

Takerboust est le chef-lieu de la commune d'Aghbalou, elle cumule plusieurs activités et équipements socio-économique, le chef-lieu jouit d'une position prioritaire dans l'affectation des différentes opérations de développement de la commune. L'agglomération urbaine d'Aghbalou se situe au centre de la commune au carrefour de la RN 15, le CW 10 et de plusieurs chemins communaux, elle est implantée sur un site caractérisé par une pente moyenne. La croissance et le développement de l'agglomération urbaine s'est établi dans tous les sens en particulier au sud et à l'ouest de noyau traditionnel au long des axes routiers. Le mode d'évolution de l'urbanisation de l'agglomération de Takerboust est caractérisé par la désarticulation du tissu urbain qui manque nettement de structure et d'organisation spatiale correcte. Takerboust est une agglomération nouvellement urbaine selon le RGPH 2008¹⁸, elle est classée dans la strate semi urbaine.

¹⁸ CNERU- DIRECTION REGIONAL DE TIZI OUZOU, Etude de révision du PDAU de la commune d'Aghbalou.

2. Présentation de la population étudiée

Chaque question de recherche doit être faisable et pertinente, c'est pourquoi, par souci de faisabilité, nous signalons que nous ne pourrions pas étudier dans sa totalité, la catégorie de femmes salariées, du fait de la densité du village, mais aussi par le manque de temps nécessaire pour le réaliser, par conséquent nous avons choisi de limiter l'échantillon de notre recherche.

Pour cela nous avons choisi des personnes des deux sexes, dont la tranche d'âge et du statut varie. L'échantillon de notre enquête est composé de 13 femmes et de 11 hommes. Sur les 13 femmes, 10 d'entre elles sont actives, et 3 femmes sont inactives, dont l'âge se situe entre 25 ans et 84 ans.

Quant à l'échantillon des hommes, dont l'âge se situe entre 33 ans à 88 ans, seulement deux d'entre eux sont inactives. Si nous avons choisi d'orienter notre choix sur les deux sexes pour mieux cerner les représentations de la société vis-à-vis de ces femmes salariées.

3. Historique, caractéristiques démographiques et géographiques

Le village de Takerboust s'identifie plutôt à une zone rurale à vocation agricole (production de figes sèches et d'huile d'olive), de même elle repose sur l'élevage (ovin, bovin et caprin). Il est important de noter que plusieurs familles de ce village s'appuient sur l'agriculture pour subvenir à leurs besoins.

3.1. Historique de mot de Takerboust

Le toponyme « Takerboust » dérivé du mot « Akerbuz » qui signifie le pommeau de selle « Akerbuz n Tbarda ». A l'origine de ce mot désigne une grande colline.

Après l'indépendance, Takerboust a connu de nombreuses transformations et ce suite aux découpages administratifs de 1984, détachée de la mairie de Chorfa. Pendant la période de 1957 à 1964, le village de Takerboust est considéré comme siège de l'APC d'Aghbalou. En 1964 ce siège a été transféré à Chorfa jusqu'à l'arrivée du nouveau

découpage, et c'est ainsi que l'APC d'Aghbalou s'est détachée de la commune mère de Chorfa.

3.2. Caractéristiques démographique et géographiques

La population est l'un des éléments essentiels dans tout projet d'aménagement. L'étude sociodémographique qui représente un intérêt fondamental dans la confrontation des besoins de la population avec la situation socio-économique, cette étude permet de comprendre l'évolution de la population dans sa composition et de cela sa répartition sur le territoire communal.

Le village de Takerboust s'identifie à une collectivité sociale urbaine dans sa totalité selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat, le village compte un nombre de 9363 habitants, dont 4743 hommes et 4620 femmes.

A partir des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1987, 1998 et 2008 mais aussi sur des estimations récentes de population effectuer au niveau de la Direction de la planification et du suivi du budget de la wilaya de Bouira. Le village de Takerboust est considéré le plus grand village de l'Afrique et plus particulièrement le grand village de la Kabylie.

Le village de Takerboust se situe à 70km à l'Est de la wilaya de Bouira entourée de la commune Iferhounen par le côté Nord, la commune de Tazmalt par le côté Est, la commune Chorfa par le côté Sud, et à l'ouest par la commune Saharidj.

La surface totale de la commune d'Aghbalou est de 61.53km² dont 1500m² occupé par le siège de l'APC.

Takerboust chef-lieu de la commune d'Aghbalou, il est parmi les sept villages que compte cette dernière avec un têt de population de 9363 Habitant il représente la moitié de la population avec 48.59%, Bahalil 14.03%, Beni Hamdoune 14.43%, Selloum 13.48%, Ighil Ouchekrid 04.38%, Chakren 05.09%), qui forment la commune d'Aghbalou, dans la wilaya de Bouira (DPSB). Comme le montre le tableau suivant¹⁹ :

¹⁹ Source RGPH de la commune d'Aghbalou.

Tableau N° 1 : évolution de la population de 1987/ 2008.

	Population 1987	TAAM % 1987-1998	Population 1998	TAAM % 1998-2008	Population 2008
TAKERBOUST (ACL)	6324	3.39	8830	0.03	9363
BENI HAMDOUN	1872	2.72	2449	0.79	2262
BAHALIL	2525	1.88	3042	1.15	2708
SELLOUM	1965	3.17	2686	0.22	2626
AMOUCHE	-	-	-	-	1051
IGHIL OUCHEKRID	-	-	-	-	840
Total de la commune	15174	2.55	19530	0.006	19517

Globalement le village de TAKERBOUST comptait 6324 habitants au RGPH de 1987, elle a enregistré 8830 habitants au RGPH de 1987-1998 et 8857 habitants au dernier RGPH de 2008. De cela on constate que la majorité de la population réside dans l'agglomération chef-lieu ACL.

3.3. Habitat

L'habitat constitue l'un des moyens nécessaire à la mise en pratique de la vie sociale de la population, en effet, sur un total de 1440 ménage, nous pouvons recenser 2615 logements dont 1314 habités et 1300 inhabités et 1 à usage professionnel.

Le chef-lieu de la commune se caractérise par la dominance d'une structure villageoise, son occupation spatiale est marquée par un parc d'habitat dense au niveau des tissus villageois traditionnels qui s'est ensuite développé au long des axes routiers. Le village de Takerboust est composée de constructions individuelles avec un pourcentage de 84,67% de commerces de premières nécessités, de quelques équipements administratifs (siège APC, poste) bibliothèque, sécuritaire (garde communal), scolaires (03 primaires, 02 CEM, 01 lycée), et sanitaire (polyclinique)...etc.

Le parc logement habités se caractérise par la prédominance de maisons individuelles, qui d'ailleurs est considéré comme le plus adaptés au village vu son relief accidenté.

Par rapport à sa structure la disposition des habitations dans les quartiers où nous avons mené notre enquête est caractérisée par une occupation anarchique du terrain et de modèle de construction traditionnelle et moderne, ce qui fait de ce village un milieu hétérogène. Il y a une absence d'organisation de l'espace. Le village de Takerboust continue à croître, mais à un rythme relativement lent.

Sur le plan démographique, d'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2008, ce village compte 1314 habitats et 1300 inhabités, comme le montre le tableau suivant :

Tableau N° 2 : répartition des logements.

	1	2	3	4	
Agglomération	Logements				
	Construction	Habités	Inhabités	professionnel	Total
TAKERBOUST	1538	1314	1300	1	2615
BENI HAMDOUN	591	425	400	0	825
BAHALIL	662	446	600	1	1046
SELLOUM	537	394	400	1	794
AMOUCHE	189	135	200	0	335
IGHIL OUCHEKRID	176	110	250	0	360
Total général	3693	2824	3150	3	6011

Le mode d'évolution de l'urbanisation de l'agglomération de Takerboust est caractérisé par la désarticulation du tissu urbain qui manque nettement de structure spatiale correcte. Takerboust est une agglomération nouvellement urbaine selon le RGPH 2008, elle est classée dans la strate semi-urbaine. La population de l'agglomération urbaine représente 45.38% de la population totale de la commune qui correspond aux taux d'urbanisation.

3.4. Relief et climat

Le climat en plus des autres composantes du milieu naturel, régit de façon étroite les activités humaines et les conditions du développement. Takerboust se caractérise par de hautes collines atteignant les 1000 m d'altitude, elle domine la vallée de la Soummam. Cette dernière se distingue par un climat typiquement méditerranéen, avec un hiver rigoureux et un été chaud avec des amplitudes annuelles fortes atteignant les 30°.

CARTE DU CHEF LIEU (TAKERBOUST).



Figure 1 : La carte de TAKERBOUST.



Image 2 : Vue sur le village de TAKERBOUST

4. Industrie et urbanisme

Il faut signaler que ce village ne bénéficie d'aucun projet industriel. L'implantation d'une zone d'activité industriel dans cette région et plus que nécessaire vu qu'il est le village le plus peuplé, car cela pourra jouer un rôle important dans le développement économique et local, notamment la création des postes de travail. Malgré cela, nous pouvons citer de différentes ateliers (couture, tôlerie, menuiseries,etc.). Cependant, ces dernier, bien qu'ils offrent des possibilités d'emplois, reste néanmoins que le poids démographique de la population est très denses ce qui ne satisfait malheureusement pas la population notamment les jeunes.

Takerboust est la partie centrale de l'agglomération urbaine, caractérisée par son architecture traditionnel typique à la Kabylie, et de cela devrait faire objet de rénovation, de restauration et de réhabilitation.

Suite aux données reçus par l'APC des actions et des projets prioritaires seront envisagés afin de promouvoir les fonctions administratives.

- ✓ Comblent les vides urbains existants par des actions de densification.
- ✓ Programmer des actions de réhabilitation des tissus traditionnels.
- ✓ Création des espaces verts
- ✓ Soutenir la création des activités commerciales.
- ✓ L'introduction de nouveaux équipements pour satisfaire les besoins actuels et futures de la population.

5. Infrastructures de base

Dans cette partie il en sera question des infrastructures dont dispose le village de Takerboust. Cependant suite aux observations faites au sein de ce dernier on constate le manque flagrant d'infrastructures sanitaire qui aggrave d'avantage les conditions de vie de la population. Quant au secteur de l'éducation on constate par rapport aux années précédentes une amélioration.

Quant aux infrastructures destinées à la prise en charge de la population juvénile, ou on constate qu'il existe qu'une seule maison de jeune et un stade de foot, d'une salle polyvalente, d'une salle spécialisée qui s'avèrent très insuffisant au regard du poids démographique que dénombre le village. Par ailleurs le mouvement associatif fait office d'intégration pour les jeunes, malgré les insuffisances et les difficultés auxquelles sont confrontées les différentes associations à caractère (culturel, social, sportif) qui activent au sein du village.

Quant aux équipements culturels et cultuels, le village de Takerboust compte un centre culturels, une bibliothèque, et d'une stèle, d'une mosquée et d'un mausolée.

6. Secteur de santé

La commune d'Aghbalou présente dans son ensemble une mauvaise situation en matière de couverture médical, elle dispose de (04) salles de soins réparties sur les grandes agglomérations que compte la commune (Selloum, Bahalil, Ighil Oucherkid, Beni Hamdoune)

Quant au village de Takerboust, en ce qui concerne ce secteur il convient de souligner que ce dernier ne possède qu'une seule polyclinique, qui répond aux besoins des habitants, ainsi que des villageois aux alentours, en leur assurant le service minimum, cela leur permet de minimiser les déplacements en dehors du village, sauf les cas d'urgence.

7. Education

Il est important de souligner que l'institution scolaire constitue après l'institution familiale l'une des plus importantes instances de socialisation. Selon KENNOUCHE. T, HADDAB. M, ET KHENNICHE.I : «... elle remplit trois fonctions sociales, la première est la production de forces de travail de différentes qualification utilisables dans les différents pratiques économiques et sociales...la deuxième est la production ou la reproduction d'un univers idéologique et culturel déterminé...la troisième est la distribution ou la redistribution des agents sociaux entre les différentes classes ou groupe constitutifs de la société.»²⁰

²⁰ KENNOUCHE. T, HADDAB. M, ET KHENNICHE.I, Les jeunes ruraux et l'école, mythe et réalité CREAD, Alger1979, P. 1.

Cependant, il faut souligner que l'institution scolaire a nettement évolué contrairement aux années précédentes, en effet, l'éducation qui était autrefois interdite notamment aux filles comme le souligne SALHI. M. B. « ...rejetée pendant tout le 19^{ème} siècle et les deux premières décennies de 20^e ... (elle) commence à être acceptées dès 1930 pour les garçons, elle est quasiment frappé d'interdit pour les filles²¹ ».

Mais ce n'est qu'après l'indépendance que les filles commencent à intégrer le secteur scolaire, à être scolarisées jusqu'au cycle moyen et secondaire. Cette interdiction qui frappe plus les filles que les garçons est souvent associée à l'ordre économique mais surtout culturels, du fait que la femme était destinée essentiellement à la reproduction sociale et biologique, cela induit la femme à être confinée dans l'espace familial clos n'ayant pas le droit de s'affirmer et d'être actrice sociale.

Cependant, on constate une poussée évolutionnaire concernant l'accès des filles à la scolarisation, notamment grâce à la démocratisation de l'enseignement en Algérie, mais aussi aux changements et transformations multidimensionnelles (économique, culturels...) ainsi que les différentes revendications que la fille commence à intégrer de plus en plus l'enseignement.

La commune d'Aghbalou regroupe 11 établissements scolaires relevant du primaire, ces établissements disposent de 87 classes donnant ainsi un taux d'occupation de 14.86% élèves par classe.

Au niveau du village de Takerboust dans l'enseignement primaire on compte trois primaires avec un taux de 681 élèves.

- ✓ BESSAOUDI Arezki dénombre 15 classes et 187 élèves ce qui correspond à 12.46% d'élèves/ classes et un taux d'encadrement de 4.34%.
- ✓ TERAD Houcine dénombre 16 classes et 341 élèves ce qui correspond à 21.30% d'élèves/ classes et un taux d'encadrement de 4.80%.
- ✓ MLIKCHE Said dénombre 09 classes et 153 élèves ce qui correspond à 17% d'élèves/ classes et un taux d'encadrement de 5.46%.

²¹ SALHI. M. B, Histoire économique, sociale et politique de la grande Kabylie wilaya de Tizi Ouzou, monographie de la wilaya de Tizi Ouzou, volume 1, CREAD, Alger 1988, p. 08.

Quant à l'enseignement moyen, le village compte 2 CEM dont un n'est pas encore fonctionnel avec un taux de 622 élèves.

- ✓ CEM ACHOUR Tazrart dénombre 24 classes et 622 élèves ce qui correspond à 26% d'élèves/ classes et un taux d'encadrement de 13%.

Quant au à l'enseignement secondaire le village compte un seul lycée avec un taux de 526 élèves.

- ✓ AMIRATE Slimane dénombre 20 classes et 526 élèves ce qui correspond à 26% d'élèves/ classes et un taux d'encadrement de 12%.

Tableau N° 3 : tableau récapitulatif des équipements de bases au niveau d'ACL²² :

Les infrastructures du village de takerboust

Identifiant	Nombre	la surface foncière (m ²)	
		unité	Nombre*uni té
Crèche	01	500	500
Gendarmerie nationale	01	2000	2000
Librairie	01	300	300
Nouveau siège APC	01	1250	1250
Centre de proximité des impôts (CPI)	01	1000	1000
Auberge de jeunesse	01	1500	1500
Hôtel	01	2000	2000
Aire de stationnement	01	5000	5000
Marché	01	10000	10000
Station de service	01	1000	1000

²² Source étude de réversion du PDAU de la commune d'Aghbalou.

8. Infrastructures routières

Le domaine public routier et autoroutier comprend, l'ensemble des autoroutes, des routes nationales, des chemins de wilayas et des chemins communaux, ce dernier est constitué par :

- ✓ En agglomération, la chaussée augmentée des trottoirs, dans les limites définies par le plan d'alignement.
- ✓ En agglomération, la chaussée augmentée des parties accessoires à la constitution de la route tel que le talus de déblai et de remblai, les fossés, les murs de soutènement.

En termes d'infrastructure routière, les rues du village de TAKERBOUST ressemblent plus à des pistes agricoles qu'à des rues, car elles ne sont pas bitumées. Quant aux projets du raccordement du réseau du gaz de ville n'est malheureusement pas accessible pour tout le monde. En effet, elle reste encore une partie de la population alimente en gaz butane (bouteille). Suite aux observations faites lors de notre enquête on a constaté le manque d'assainissement de certains quartiers.

9. Gestion des eaux du chef-lieu (Takerboust)

Le réseau d'assainissement de l'agglomération chef-lieu est composé de plusieurs collecteurs avec des diamètres variant Ø 300 à 600mm, l'évacuation des rejets se fait en six point de rejets à l'air libre.

La partie Nord-Ouest de l'agglomération de Takerboust est drainée par deux collecteurs, le premier est de diamètre Ø 400, le deuxième est de diamètre Ø 315, ils acheminent les effluents vers deux points de rejet à l'air libre.

La partie centre et Sud de l'agglomération sont assainies par trois collecteurs de diamètre de 400mm, avec des raccords de Ø 300, ces collecteurs acheminent les rejets vers trois points de rejet à l'air libre.

La partie extrême Sud (Bouaklane) est drainée par un collecteur de diamètre Ø 600, avec des raccords de Ø 400, ce collecteur véhicule les effluents vers un point de rejet à l'air libre.

Concernant la gestion des ressources hydriques de ce village, sa situation est malheureusement alarmante selon Djamel BELLAL²³ : il est alimenté par différents types de réseaux tel que les eaux de sources, eau de l'oued d'Aghbalou ainsi que les eaux de forage de Taghza, ce qui rend l'eau impure et ce en causant de nombreuses maladies tel que l'hépatite « A », et d'autres.

Selon le rapport fourni par Djamel BELLAL, il y a 14 fontaines captées au niveau de la montagne, elles sont très anciennes qui ont été réalisées par les ancêtres de ce village avec un débit moins important et furent colonisées avec un réseau de tuyauterie galvanisées.

Ce n'est qu'après de volontariats effectués par la population que les tuyauteries en PEHD seront remplacées. Malgré cette initiative prise par la population, il reste que le village de Takerboust souffre d'un déficit considérable en matière de source, qui n'assure pas tous les besoins hydriques de la localité du fait de sa densité. De cela il est important de souligner l'urgence de la reconstruction et l'entretien du réseau de distribution.

Tableau N° 4 : liste des réservoirs de Takerboust²⁴.

Numéro	Lieu d'implantation	Capacité en m ³	Affectation
01	TAKERBOUST APC	R.200	ACL
02	TAKERBOUST bas	R.200	ACL
03	TAKERBOUST	R.100	ACL

²³ BELLAL Djamel, Directeur de l'association écologique et environnementale Thazemurth, siège dans le chef-lieu de Takerboust, Aghbalou, Bouira.

²⁴ Source Etude de réversion du PDAU de la commune d'Aghbalou.

CHAPITRE III

Le statut de la femme

Introduction

Depuis toujours, et partout dans le monde, les femmes et les filles subissent des préjugés de par la famille et de la société, en leurs assignant un statut précaire conduisant ainsi à la discrimination de celle-ci. Elles étaient et elles sont celle qui ont pris soins de leurs familles, cultivant des terres, vont chercher de l'eau et du bois...etc. pourtant elles ne sont pas à l'abri d'une discrimination sociale et économique qui les empêchent d'avoir une instruction, d'avoir un emploi rémunéré et même d'être considéré comme des êtres à part entière. Cela étant dit que malgré qu'on assiste à des changements du statut de la femme, cela nous amène à nous poser la question, que si réellement aujourd'hui la femme est considérée comme l'égale de l'homme ou si son statut inférieur perdure.

Pour cela, nous allons tenter de diviser ce chapitre en deux sections, la première section sera consacré à la situation de la femme dans le monde, et ainsi de voir comment s'exprime l'inégalité des hommes par rapport aux femmes ? Et ainsi de constater les causes de cette dernière.

Cependant, on assiste à une prise de conscience qui a amené à l'évolution du statut de la femme notamment (la scolarisation, son accès au monde du travail, son émancipation voir même à y être au même pied d'égal que l'homme, ...etc.) Cette évolution a été animée par de longues luttes et de revendications, pour cela, nous intéresserons aux facteurs qui ont induit ses changements et qui ont permis à la femme d'acquérir un statut plus valorisant, et ainsi de mieux s'insérer tant dans la famille, que dans la société.

La deuxième section sera consacré à la femme kabyle traditionnelle, de ce qu'elle en était, et de ce qu'elle en est aujourd'hui, et pour mieux cerner cette trajectoire il sera question de donner un aperçu de la société (nous partirons de l'organisation sociale) de sa structure ainsi que de l'institution familial (famille élargie) qui est l'une des raisons qui a laissé longtemps la femme cantonnée dans un statut inférieur, dans un espace renfermé ou le culturelle ne peut être abordé par le féminin sans soulever des tensions. Pour mieux cerner les normes et les valeurs sociale imposés par cette dernière et qui de ce fait induit que la femme acquière un statut inférieur à l'homme.

Nous essayerons donc de décrire les différentes étapes du changement que le statut de la femme a connu à travers l'histoire, ainsi les facteurs et raisons qui ont contribué à ce dernier.

I) La place de femme dans le monde

1. La place de la femme dans le monde

L'histoire de l'humanité nous dicte les différences entre les sexes (hommes/femmes) qui demeure flagrant jusqu'au début XX^e du siècle. En effet, le statut de la femme cantonné dans l'espace domestique n'échappe à aucune société, qu'elle soit Occidentale, Oriental, Maghrébine, l'image de la femme a toujours était celle de femme au foyer. Cette dernière est même considérée comme quasi inexistante (exclue de la vie politique, elles n'ont pas le droit de demander le divorce). En effet, il y a encore quelques décennies les femmes n'avait pas le droit de circuler dans la sphère public, et encore moins d'avoir le droit de travailler. Elle était longtemps victime d'injustices et de violences de la part d'une société qui est particulièrement sexiste, ou l'homme est toujours plus valorisé aux femmes.

Cette inégalité entre les deux sexes prend source du patriarcat²⁵ qui a maintenu longtemps la femme dans la sphère privée de la famille, en l'assignant ainsi au rôle de femme au foyer, d'épouse, de mère, et ainsi d'assurer la vie domestique. Elles sont considérées comme ayant une sexualité dangereuse, ce qui explique qu'elles soient interdite de l'espace public, sauf voilées, et se trouve souvent victime de crime d'honneur. «Puisque la femme représente un danger pour l'homme, si elle doit sortir de l'espace privé, de l'espace domestique, elle doit se voiler c'est une caution qui autorise à circuler ailleurs»²⁶.

En effet l'infériorisation des femmes peut se vérifier à différents niveaux, même si depuis les années soixante on a pu observer une nette évolution des rapports entre hommes et femmes, qui cependant est loin d'être achevé. On a pu ainsi assister à une avancée spectaculaire des femmes dans leur voie d'émancipation (accès aux études supérieurs et aux activités professionnelle).

²⁵ Patriarcat : Système familial et social fondé sur l'autorité du père et sur la descendance par les mâles.

²⁶ MOUZAIA Laura, op.cit, p. 43

A cette époque (1960) on assiste à un éveil féministe qui est accompagné de différents mouvements ; de travail, de la reconnaissance de soi...etc. En effet la première vague du féminisme s'est fait à la première moitié du XIX^e ou des hommes et des femmes considéraient comme des précurseurs du féminisme revendiquaient ainsi l'égalité des sexes. Ce n'est qu'à la fin du moyen Âge que des auteurs critiquent la place assignée à la femme à l'instar du philosophe Condorcet qui soutenait que l'infériorité des femmes intellectuelle ne serait que l'effet du manque d'instruction dont elles souffrent.

2. Evolution du statut de la femme dans le monde

Au cours de ces dernières années, on assiste à un bouleversement du statut de la femme, et ce dans de nombreux domaines notamment sur le plan professionnel, politique et familial « *le statut de la femme au sein de la famille est un élément important de l'évolution des structures familiales* »²⁷. En effet, on peut observer des transformations au sein des rapports inégalitaires entre homme et femme, et ce dans les pratiques et les structures qui les maintient, ainsi les femmes ont pu avancer dans la voie de leurs émancipations, en particulier dans la vie personnelle et professionnelle.

3. Les mouvements féministes

C'est dans les années 55/56 que l'intérêt pour la condition des féminine renait grâce à une élite de femmes plus instruites s'investissent de plus en plus dans cette lutte, revendiquant ainsi leur droits longtemps volé et réclament l'égalité des sexes : « *Les premières associations féminines qui luttait pour l'égalité des sexes dans le droit civil et le droit du travail étaient portées par une petite élite de femmes cultivées* »²⁸. Ces femmes ont refusés l'inégalité qui les opposaient aux hommes en imposant, la liberté de leurs corps, d'avoir libre accès à l'éducation et un travail décent et ainsi de mieux améliorer leur vécu quotidien à savoir de ne plus dépendre autres.

Ce n'est qu'en 1970 que le mouvement de libération de femmes apparait publiquement en France, Etats-Unis, Allemagne...etc. Ce dernier s'est propagé dans le monde occidental, en effet les causes étaient partout les mêmes à savoir l'égalité des sexes.

²⁷BOUTEFNOUCHET Mostefa, *La famille Algérienne, évolution et caractéristiques récentes*, 2^e édition, p 118.

²⁸SUTTER Eva, *Femmes- Pouvoir- Histoire* », Histoire de l'égalité en suisse 1848 à 2000. Berne 2001. Direction Claudia WEILENMANN, Ed, commission fédérale pour les questions féminines CEQF, p 01.

En effet, de plus en plus de femmes instruite et diplômées revendiquent la précarité du statut qui leurs ait assignées (enfermement dans la sphère domestique), c'est grâce à ses mouvements libérateurs que la femme a pu s'affirmer, avancer dans la lutte et gagner plus de liberté et de reconnaissance.



Image 3 : le combat des femmes



Image 4 : Les mouvements féministes

4. L'éducation et la scolarisation des filles

De nos jours on assiste à une avancé spectaculaire dans la scolarisation des filles, et pourtant en remontant quelque années en arrière, on constate une forte discrimination quant à l'éducation de ces dernières. En effet dans plusieurs pays en particulier les pays en développement le taux de scolarisation des garçons était plus élevé que ceux des filles, ces dernières se voyaient relégué à des rôles moins valorisant à savoir être une femme au foyer, et ainsi prendre en charge tous ce qui est d'ordre du domestique.

Cependant, grâce à la prise de conscience des parents de l'importance des études, et de l'intérêt que cela peut avoir sur l'avenir de leurs enfants notamment pour les filles « *La majorité des mères exige de leurs filles la réussite scolaire plus que l'aide-ménagère* »²⁹ pour qui cela représente un moyen de libération.

Après la seconde guerre mondiale on assiste à un cheminement massif des filles dans la voie de la scolarisation, atteignant ainsi des niveaux supérieurs, ce qui leurs permettait ainsi un accès à des postes de travail plus valorisant.

En effet l'accès des filles à l'instruction semble être le moyen qui ébranle les inégalités des rôles auxquels elles faisaient face. Ce qui leurs permet ainsi de dépasser le mode de vie à savoir (isolement social, discrimination...etc.) imposé par la société traditionnelle, et ainsi de s'imposer dans la société. Cette instruction poussée a donnée aux jeunes filles la possibilité d'obtenir des diplômes, d'exercer des professions plus qualifiantes, et donc d'acquérir cette indépendance économique.

²⁹ MEBARKA GRAINE Liliane, *Etre une femme en Algérie, action sociale*, Université Paris 8 - St Denis (93) - Doctorat en sociologie 2006



Image 5& 6 : Accès des filles à l'éducation

5. Le travail de la femme dans le monde

Il est important d'admettre que les femmes ont toujours eu une activité qui a été source de revenu pour la famille, tissage, couture, broderie ces activités se réalisent dans l'intimité des foyers et s'intègrent dans l'organisation du travail domestique. Selon Françoise BATTAGLIOLA : « *les femmes ont toujours travaillé, mais la cécité à l'égard de leur travail repose sur la « valorisation abusive mais signifiante du travail productif qui a érigé en seules travailleuses les salariées* »³⁰. Ces femmes ont de tout temps constitué une source de mains d'œuvre abondante, dans lesquelles le partenariat puise allègrement

C'est au cours du 18^e siècle que les femmes et la famille entière travaillaient dans l'agriculture pour subvenir à leur besoin, cela marque le début de salariat féminin. Et ce n'est qu'en 19^e siècle que les filles et les femmes travaillent dans des industries de textiles, vêtements,...etc. et ce à des prix moins élevés que les hommes.

En effet, les femmes ont contribuées dans l'apport économique au sein de la famille, en plus de leurs tâches ménagères quotidiennes, ces dernières se voient dans l'obligation de se livrer à de multiples activités : « *...dans les familles dénuées de bien, les femmes se livrent à de multiples activités. A la campagne elles se louent dans les fermes comme journalières, filent, cousent, tricotent, cultivent des potagers, élèvent des volailles et vendent leur production au marché.* »³¹

Cependant, ces femmes ne s'arrêtent pas là, et vont encore plus loin, en effet face à cette ingratitude envers les tâches qu'elles accomplissent aux quotidiens (notamment dans la sphère privé), et qui ne sont pas reconnus et ne sont admet comme des métiers et dont la rémunération de ces derniers reste très inégal à celle des hommes. C'est en effet, à la moitié du XIX^e que des femmes s'imposent librement et revendiquent la fin de cette discrimination auxquelles elles font face : « *les femmes manifestent ainsi, comme les hommes, leur résistances aux menaces d'enfermement, de contrôle du temps et des corps et de la dévalorisation de leur travail...* ».³²

³⁰ BATTAGLIOLA Françoise, op, cit. P 03.

³¹ Ibid., p 09.

³²Ibidem , p 11

Si l'activité féminine rémunérée émerge avec le développement de la société marchande, cette activité s'est inscrite d'emblée dans la division sexuelle du travail et a fait l'objet d'un contrôle. Celles qui ont eu l'audace de s'aventurer sur les chemins hasardeux du salariat dans un moment de grande paupérisation vont devoir affronter le regard déprécié de leur société car ces femmes bousculent à travers cette pratique salariale un imaginaire social et une représentation du féminin.

En effet, la scolarisation a permis aux filles une ouverture vers l'extérieur qui autrefois leur a été interdit. Il y a quelques années de cela le marché du travail n'était conquis que par une petite élite de femmes actives, de nos jours on assiste à une forte présence de femme dans le secteur public. De cela on peut dire que ces deux guerres mondiales ont poussées les femmes à s'investir d'avantage dans le monde du travail, disposant ainsi de plus de liberté à exercer des métiers qu'autrefois était quasiment masculin.

Cependant, bien qu'on assiste à une montée surprenante de femmes salariées il n'en reste pas moins que l'inégalité entre les hommes et les femmes persiste jusqu'à nos jours, et cela dans divers domaines.

6. Travail, famille, une inégalité plus que persistante

Au sein de la famille, dans les couples, et espace public, les femmes continuent d'occuper une place inférieure à celle des hommes. Malgré qu'on assiste à une poussée spectaculaire dans l'évolution du statut de la femme, il en demeure que l'inégalité est un sujet inachevé. Cette inégalité des sexes est due à la collision entre le maintien et transformation des structures et valeurs de la société.

En dépit de l'évolution du statut de la femme, et bien qu'elle effectue presque les mêmes tâches, et les mêmes horaires que les hommes à l'extérieur, il reste que qu'elles continuent de subir le rôle imposé par la société à savoir celui de femme au foyer. Cette inégalité des sexes est apparente dans divers domaines : « *En dépit des évolutions relevées supra, les femmes continuent à assurer la plus grande partie du travail domestique* »³³

³³ Hommes- femmes, l'introuvable égalité. La place contradictoire des femmes dans la société Française, in Recherches et prévisions n°61, 2000. Pp. 19-33, p. 24.

7. La répartition du travail domestique reste inégale

La répartition des tâches d'ordre domestique reste l'un des aspects où persiste cette inégalité entre hommes et femmes, en effet, au sein des familles, et au sein des couples salariés, les femmes continuent d'endosser le rôle de femmes au foyer qui leur a été prédestiné « Mais, en dépit, de ces progrès incontestables de la condition féminine dans l'espace-temps de la vie privée ... c'est encore aux femmes qu'incombe l'essentiel des tâches ménagères ». ³⁴

En effet, les femmes salariées effectuent toutes ou presque toutes les tâches ménagères (nettoyage, cuisine,...etc.) une fois celles-ci accomplies elles se chargent des enfants dans (les soins, surveillance de leurs devoirs, leçons...etc.): « *le travail domestique, effectué par les femmes, engendre une double journée de mère de famille* ». ³⁵

Ajoutant à toutes ces inégalités dans la répartition des tâches ménagères, et ce en dépit d'évolution de leur statut, on constate que l'homme détient toujours une position dominante, en effet, l'homme reste le seul souverain de ses décisions, tant dit que la femme est presque évincée de ces dernières : « *l'homme reste en position de domination... concernant son activité professionnelle propre, alors qu'à l'inverse, dans la majorité des cas, il continue à prendre part aux décisions concernant l'activité professionnelle de son épouse* ». ³⁶ Où l'on observe que la femme ne détient qu'une petite partie dans la prise de décisions budgétaires.

³⁴ BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland, op.cit., p 24.

³⁵ BATTAGLIOLA Françoise, op.cit, p 79.

³⁶ BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland, op.cit, p. 27.

II) La place de la femme kabyle

1. L'organisation sociale : entre permanence et changement

1.1. Organisation sociale traditionnelle

Pour mieux cerner le statut de la femme Algérienne, il nous a paru nécessaire de partir du contexte socioculturel. En effet, dans le cadre de ce travail cette approche nous paraît la plus efficace et la plus appropriée, dans la mesure où il serait plus aisé pour nous de trouver les rapports et les liens que tissent les individus entre eux notamment (homme/femme) et ce dans le but de mieux comprendre ce système et la place que détenait la femme dans ce dernier, et de ce fait de mieux cerner son évolution.

Chaque société a sa propre organisation sociale ; cette dernière est un ensemble de relations entre les individus, elle est même le fondement de toute société humaine. Notre objectif dans cette perspective est de comprendre les liens que tissent les individus entre eux, et de cela mieux cerner comment s'organise la vie économique, culturelle, et familiale afin de mieux cerner le statut de la femme Algérienne et en particulier la femme kabyle.

La société traditionnelle kabyle est décrite par de nombreux anthropologues à l'instar de BOURDIEU, et HANOTEAU...etc. Comme étant une société patrilinéaire et agnatique. Dans ses structures traditionnelles; *Tajmaat* qui régleme la société kabyle.

De même elle est constituée de plusieurs unités allant de la plus petite jusqu'à la plus grande, autrement dit, de la famille élargie jusqu'à la confédération. La confédération a été marquée par une grande organisation sociale, qui se caractérise par plusieurs institutions :

Axxam /maison : appelé plus communément (*famille élargie, ou famille étendue*) ; terme qui signifie la maison où l'habitation la plus étendue dans la structure sociale traditionnelle. Axxam est de type communautaire, qui comprend un homme âgé (chef de la famille) avec sa ou ses femmes, ses enfants célibataires, ses fils mariés, ainsi que leurs femmes et les fils de leurs fils ; c'est à dire que tous les enfants quelques soient leurs âges ou leurs fonctions (capacité financières) demeurent et cohabitent sous un seul

toit qui est la grande maison. A sa mort du chef de la famille, de son absence, ou d'un handicap, celui-ci est remplacé par l'ainé, mais dans le cas où ce dernier ne possède pas une descendance mâle, la charge et le pouvoir revient à son épouse tamghart. Ce qui impose dans la société traditionnelle que la descendance mâle ne quitte pas la grande maison mais forment ainsi autant de cellule qu'on trouve des couples conjugaux avec leurs progénitures. Alors que les jeunes filles quittent la maison pour rejoindre la famille de son époux.

De cela le père a à la charge ses fils, il a le droit et le devoir de subvenir aux besoins des membres de sa famille (femmes, enfants), mais aussi de veiller au respect des normes et de valeurs régies par la société notamment *nif d lherma* honneur et le point d'honneur.

Quant à la structure de l'habitat de cette dernière (la famille étendue) cohabite sous le même toit, formé de plusieurs maisons rassemblant les caractéristiques de l'indivision et de l'agnatisme, dont laquelle coexistent 3 à 4 générations. Dans cette organisation, les repas sont pris en commun, les hommes sont servis en premier ensuite les femmes et les enfants.

Quant à l'organisation domestique, on trouve la femme (*tamghart*), épouse du patriarce qui possède l'autorité sur l'ensemble des femmes (garçon mineur, fille, bru) Ainsi la femme a un rôle économique à jouer. Ce dernier consiste à la bonne gestion des ressources alimentaires, ajoutant à cela le rôle de la mère, elle devrait donner à sa fille la meilleure éducation, du fait que cette dernière est appelée à secondé sa mère dans tous les travaux domestiques, tout en lui inculquant les normes et les valeurs de la société (*Nnif/Hurma*). Qui imposent à la fille de se tenir et d'entretenir des relations plus au moins distantes avec les hommes et ce dans le but de préserver sa pudeur.

Lignage, *adrum*: l'une des caractéristiques de l'organisation sociale est *adrum*, c'est l'unité qui vient au-dessus, elle est l'unité sociale supérieure à *axxam*, ce dernier est constitué d'un groupe social ; regroupant plusieurs familles élargies cohabitant dans un même quartier. *Adrum*, est représenté par l'un des membres appelé le plus souvent « *tamen* », dont le rôle se limite à représenter l'ensemble de ses habitants, tout en veillant au maintien des normes et valeurs sociale.

Village, *Taddart* : communauté de personnes ou de familles ayant entre elles de nombreuses relations de parenté, cette dernière est constituée de plusieurs familles élargies « *iderma* ». Dans chaque village on trouve une assemblée villageoise *tajmaat* qui est une institution sociale multifonctionnelle (exécutif, législative...etc.) ; c'est-à-dire qu'elle administre, gouverne, légifère et arbitre les affaires de la communauté. De ce fait, elle traite tous les problèmes liés au clan, et au sein du village. *Tajmaat* regroupe plusieurs lois (*qanoun/ leqwanen*), qui doivent être approuvés ou évités. Elle est présidée par l'*amin* dont le rôle consiste à veiller à l'exécution des décisions prises lors des assemblées et de sanctionner quiconque manquerait à ses devoirs de « citoyen » ou ternirait l'image du village à l'extérieur du village. Ainsi, elle tend à la sauvegarde morale et matériel du groupe social et de cela, maintenir l'homogénéité des comportements des individus.

La tribu, *Iberc* : elle représente l'unité la plus étendue ; c'est l'association de plusieurs villages se rattachant par des liens du sang et d'alliance pour lesquels ils peuvent se battre et se ruiner, elle est supposée descendre d'un ancêtre commun. Cette dernière ne détient pas d'assemblée fixe mais d'une assemblée temporaire commune qui n'intervient que dans les conflits entre les villages, comme elle s'engage à entreprendre des travaux d'intérêt générale tel que (arrangement des routes, défendre les intérêts et les biens de ces composants...etc.)

La confédération, *taqbilt* : Elle est la dernière institution dans la structure de l'organisation sociale traditionnelle, cette toutes les tribus parentes ou alliées. Comme l'ont souligné « *HANOUTEAU et LETOURNEUX, dans Kabylie et les coutumes kabyles, elle est la dernière de la série fédérative chez Les kabyles, elle n'intervient qu'en cas de défense ou d'agression ; c'est-à-dire lors de conflit entre tribus ou de guerre* »³⁷. Elle ne représente pas un intérêt vital pour le maintien et la cohésion du groupe, c'est-à-dire que la confédération est une alliance politique seulement ce qui signifie qu'il n'y a pas de liens de parenté entre les tribus confédérées.

³⁷ Mémoire de magistère, d'ALLAM Essaid, *Essai d'une analyse du phénomène ludique en Kabylie*, sous la direction de M.HAMDI université de Bejaia 2004/2005, p 51.

1.2. Le code de l'honneur : Nnif/ Hurma.

Dans les travaux de Pierre Bourdieu, on constate qu'il fait une différenciation de point d'honneur masculin qui est exclusivement masculin, et l'honneur féminin qui est rattaché à la pudeur de la femme. « On fait une différence tranchée entre nif, le point d'honneur et la hurma l'honneur, l'ensemble de ce qui est *haram*, c'est-à-dire interdit »³⁸

Quant à l'honneur de la femme est considéré comme une norme essentielle à laquelle elle doit se conformer. Ce dernier se rattache plus à la chasteté de la femme, qui est tenue de préserver l'honneur du groupe social. Ce qui lui impose de préserver sa pudeur du fait qu'elle pourrait souiller l'honneur du groupe. En effet, elle représente le point sacré; c'est-à-dire tout ce qui est *haram*, et interdit, cela impose qu'il devrait être défendu et protégée, comme le souligne Pierre Bourdieu : « *c'est essentiellement le sacré gauche c'est-à-dire le dedans et plus précisément l'univers féminin* ». ³⁹

Donc la femme est soumise à un système morale qui est l'honneur (lurma), qui structure sa vie que ce soit dans la famille où dans l'espace public, car la chasteté est très considérée dans la société kabyle, « *l'honneur familiale leurs commandes alors à ne pas heurter les règles sociales, et ne pas endosser un rôle qui ne leurs est pas dévolu dans la structure des positions. La domination masculine fonctionne ici comme la gage d'une reproduction sociale basée sur le nif* »⁴⁰.

La société patriarcale est l'un des éléments qui s'articule sur la différence biologique dit Laura MOUZAIA. Et c'est dans cette perspective que la division sexuelle du travail et de l'espace (le dedans et le dehors) est instaurée. « *Le Code de l'honneur demeure un régime et un régulateur qui induit une division des tâches et de l'espace* »⁴¹. En effet, étant donné que la femme est considérée comme dangereuse dans la société en vue de souiller le groupe, cette dernière se voit interdite de la libre circulation, et de ce fait imposait une présence masculine (époux, frère, père), car toute atteinte à l'honneur

³⁸ Bourdieu Pierre, op. cit, p 46.

³⁹ Idem, p 48.

⁴⁰ Les cahiers du CRASC *Les jeunes filles en Kabylie dans les années 2000*, ces absentes omniprésentes, coordonné par Mohand AKLI HADIBI, 2014, p 142.

⁴¹ Mémoire de magister de BOUZAZA Karima, op, cit, novembre 2008, p 71.

entraîne à l'exclusion du groupe et souvent d'être battu et tué, ce que j'appellerais Bourdieu des crimes d'honneurs (tamghart).

2. Division sexuelle de l'espace et des rôles

La majorité des sociétés sont basées sur un système de division sexuelle de l'espace et des rôles plus ou moins accentués. Selon Dahbia ABROUS « *une différenciation biologique parvenait à créer, à produire un rapport hiérarchique de domination/subordination. Cette différence biologique à d'une part donnée naissance à une division sexuelle du travail* »⁴².

Cette différence des sexes est apparente aussi dans la division sexuelle du travail et de l'espace « la division entre les sexes paraît être « dans l'ordre des choses », comme on dit parfois pour parler de ce qui est normal, naturel, au point d'en être inévitable : elle est présente à la fois, à l'état objectivé, dans les choses »⁴³. En effet, de cela on constate que toutes les choses et activités sont dans la quasi-totalité des sociétés divisées selon l'opposition entre le masculin et le féminin.

2.1. Division sexuelle

De cela on constate que la structure sociale kabyle reflète la dichotomie des sexes en attribuant à chacun d'eux un rôle. Ainsi il nous semble être que l'homme est le seul qui n'ait pas du choix à faire de travailler ou ne pas travailler, quel que soit son milieu, la société où qu'il soit, est tenue de travailler. En effet, dès son jeune âge on lui inculque l'idée de la responsabilité, c'est à lui que revient la charge de subvenir aux besoins de la famille et de veiller à leur protections.

A partir de cette division de l'espace et des tâches, le métier masculin s'étend à tout ce qui concerne de près ou de loin les activités du dehors (dans les champs, forges, travaux de maçonneries, semailles et moissons, artisanat,...etc.) autrement dit toutes les activités, et métiers réclamant de la force musculaire.

Quant aux métiers de la femme touchent à tout ce qui se rattache de près ou de loin à la maison à savoir les tâches domestiques et les enfants. Ainsi la femme jouait le rôle

ABROUS Dahbia, *L'honneur face au travail des femmes en Algérie*, éd. Le Harmattan 1989, collection, Histoire et perspectives méditerranéennes, p. 19.

⁴³ BOURDIEU Pierre, *La domination masculine*, éd, le seuil, paris 1998, p. 21.

de gardienne de la maison où elle est tenue de l'entretenir et de veiller à son bon fonctionnement. Elle joue en même temps le rôle de productrice puisqu'elle fabrique une partie des biens de consommation : potager (récoltes des fruits et légumes, transformation des produits (fruits secs, grain...etc.) En effet, bien que la femme accompli des tâches importantes au sein de la famille, il en reste néanmoins qu'elle est exclue de l'espace public et relégué dans l'espace domestique.

2. 2. Division de l'espace

Dans la société kabyle l'espace est divisé selon les sexes (espace féminin et l'espace masculin), le dedans et le dehors. « *Cette division spatiale a créé un rapport de force au profit de l'homme...le cycle lunaire ont peu à peu isolé la femme dans l'espace clos et l'on contrainte à une vie plus sédentaire* »⁴⁴.

Le dedans (l'intérieur) est strictement l'univers féminin ; autrement dit la maison est représenté comme un espace sacré de l'honneur, c'est un espace clos et renfermé à l'écart de tous les regards étranger. « *La maison kabyle demeure le principale lieu d'activités des femmes dans un rôle sacralisé, elles n'y sont nullement recluses et, libre de leurs mouvements, sans voile, se déplacent aux alentours, à plus ou moins grande proximité du village* »⁴⁵.

Par conséquent la femme est tenue de rester enfermer dans un lieu clos et sécurisé ; autrement dit la maison. « *Pour tout ce qui est de la maison c'est l'affaire de la femme* »⁴⁶. De cela la femme ne dépasse pas la sphère privée. La sortie des femmes vers l'extérieur était interdite, ou elle était admise qu'à de rare cas ; en effet elle devra sortir par besoin, non par divertissement et avec l'autorisation de son père où son époux.

Cependant, il existe des lieux en dehors de la sphère privée à l'abri des regards étrangers, mais qui reste néanmoins d'ordre féminin à savoir la fontaine, lieu de réunion, où les femmes se sentent plus libres, ayant libre accès de se comporter comme elles veulent (plaisanteries, chants sans se soucier des préjudices, selon Pierre Bourdieu : « *la fontaine*

⁴⁴ MOUZAIA Laura, op.cit, p 29.

⁴⁵ LACOSTE DUJARDIN Camille, *La vaillance des femmes, les relations entre femmes et hommes berbères de Kabylie*, éd, la découverte, paris 2008, p 21.

⁴⁶ Genevois Henri, op.cit, p 04.

est aux femmes ce que tajmaat est aux hommes : c'est là qu'elles échangent les nouvelles et tiennent leurs bavardages. »⁴⁷

Le dehors qui est le monde public, est strictement masculin, les femmes sont exclusivement exclues de ce dernier. « *Les femmes sont exclus de tous les lieux publics, assemblée, marché, où se jouent les Jeux ordinairement considéré comme les plus sérieux de l'existence humaine, tels les jeux de l'honneur* »⁴⁸

2.3. La division du travail

Cette dernière est faite selon un ordre spatial, en effet au sein du foyer patriarcal les tâches domestiques se partagent selon un ordre hiérarchique. De cela les tâches incombés à la femme sont d'ordre du domestique ; qui s'accomplissent dans la sphère privée autrement dit loin de tout regard étranger à savoir (éducation des enfants, cuisine, poterie, tissage, protection de son foyer, assurance de la continuité de la ligné patriarcale...etc.)

Quoique il existe des tâche qu'elle devrait réalisée en dehors de la sphère privée tel que (la cueillette des olives, ramassage des figues, approvisionnement d'eau et du bois...etc.) Ces tâches ont une valeur culturelle, elles sont considérées comme des travaux fondamentaux tant dans la vie familiale, que dans la société traditionnelle.

Quant aux tâches incombés à l'homme s'accomplissent dans la sphère public, tajmaat, le champ, labour semailles et moissons, construction de maison...etc. De ce fait l'homme possède une liberté de circuler contrairement aux femmes « *l'homme cumule la possibilité d'évoluer dans un espace public (achat ou vente ou souk, à l'épicerie) et dans espace privé (labour par exemple).* »⁴⁹

⁴⁷ BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie Kabyle*, op.cit, p 52.

⁴⁸ BOURDIEU Pierre, *La Domination masculine*, op.cit, p 73.

⁴⁹ MOUZAIA Laura, op.cit, p 30

Bourdieu a montré la division des tâches entre les sexes par un tableau représentatif de la division sexuelle du travail⁵⁰ :

Tableau 05: représentatif des tâches entre hommes et femmes dans la société kabyle traditionnelle

Femmes	Hommes
<p>Dedans</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nourrir les bêtes la nuit. (tabou du balai) <p>Dehors</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sortir le troupeau. -Aller au marché. -Travailler les champs (loin, ouvert, jeune, céréales). -Labour (soc, chaussure), Semer. -Moissonner (faucilles, tablier). -Dépiquer. Vanner. -Transporter et dresser les poutres «corvée » des hommes et faire le toit. -Faire tomber (monter aux arbres et gauler les oliviers, abatte les arbres- pour la maison). -Couper le bois, (fabriquer les ustensiles de cuisine en bois à la hachette ou au couteau. -Egorger. 	<ul style="list-style-type: none"> -Rentrer les réserves, l'eau, veillée sur les réserves. -Attacher les bêtes de retour des champs. -Cuire (cuisine, feu, marmite, couscous, nourrir les enfants, balayer (tenir propre). -Tisser (et filer la laine). -Pétrir la terre (poterie et crépir les murs). -Traire les vaches (barater le lait). -Soigner les jardins (proche, clan, vert, légume). -Transporter les semences, le fumier (sur le dos), l'eau, le bois. -La pierre et l'eau « corvées» des femmes pour la construction de la maison. -Ramasser (cueillette) les olives (tabou gaulage), les figues, les glandes, le bois (branchages, brindilles, broussailles) et lier (les fagots). Glaner. Sarcler (pied nue, robe à traire). -Fouler les olives aux pieds (cf.

⁵⁰ BOURDIEU Pierre, Le sens pratique, Ed de minuit, Paris, 1980, p 358.

	<p>pétrir).</p> <p>-Tabou de l'égorgement.</p> <p>-Pétrir l'argile (pour la maison et pour l'aire à battre- avec bouse) à la maison (après l'avoir extraite).</p>
--	---

3. Image de la femme kabyle au sein de la société traditionnelle.

3.1. La place de la femme kabyle.

Issue d'une société patriarcale, où les valeurs et les normes s'appuient sur l'idéale image de la femme, celle de femme au foyer, tenue d'être une mère pour ses enfants, et une bonne épouse à son mari. Elle est tenue de veiller au respect et à faire perpétuer ses valeurs en jouant ainsi le rôle d'éducatrice à ses enfants. Elle est tenue de vivre dans l'obscurité et d'être complètement exclue du l'espace public : « *la femme est exclue de la vie public, son travail est voué à rester obscur, caché* ». ⁵¹

Cette assignation, rester dans un lieu clos, et d'être maintenu à une vie obscur est due au fait que la femme est considérée comme dangereuse pour l'homme, qui tend à préserver et à défendre son honneur de toutes souillures : « *la femme chez les primitifs est un être mystérieux, magique ou sacré dangereux pour l'homme* » ⁵²

De cela on constate que la femme kabyle détient une place presque inexistante, son rôle essentiel est la procréation qui assuré le maintien de la ligné patriarcale : « *la femme n'a pas de place dans la société et qui ainsi, elle n'est pas considéré comme une personne à part entière* » ⁵³

Toutefois, ces femmes ont exercées des métiers artisanal (couturière, brodeuse, poterie), quoique, ces derniers sont effectués à l'intérieur de la sphère privée, car les

⁵¹ MOUZAIA Laura, op.cit, p 24.

⁵² EDMOND Douuté, *Magie, et religion dans l'Afrique du nord*, Alger, édition E.A Jourdan, 1909, in Laura MOUZAIA, *le féminin pluriel dans l'intégration, trois générations de femmes kabyles*, p 41.

⁵³ H. Vandervelde Dailliere, *La femme algérienne à travers la tradition féminine dans le constantinois depuis l'indépendance*, Alger, OPU, 1980, p 35.

hommes sont les seuls à pouvoir travailler dans la sphère public. Ces activités effectuées par les femmes, sont due notamment aux crises économiques auxquelles fait face la société, et dont l'homme n'arrive plus à subvenir aux besoins de sa famille, les contraignent ainsi à travailler et de participer dans l'améliorer leur conditions de vie.

Dans la société traditionnelle, la femme kabyle doit à une existence d'exclusion, de mépris, chargé d'effectuer les tâches au foyer et d'accepter son statut inférieurs soumise à l'homme dominant, et devrait ainsi faire face à une inégalité absolue.

Cette inégalité se transparait dans l'accès à la scolarisation, qui était avant l'indépendance réservé aux garçons, et dans les rare cas ou les filles y accèdent ce n'est que dans le cycle primaire, seront aussi tôt cloitré à la maison : « *les filles sont exclues de la scolarisation plus que les garçons* »⁵⁴ car une fois qu'elles atteignent l'âge de la puberté, l'âge qui constitue tant un danger pour elles que pour la famille.

Ces femmes, seront donc prédestinées au mariage, et toute fille qui ne respecterait pas les règle sera perçu comme une voltige : « *une femme que l'on croise trop souvent dans l'espace public sera surnommé m'ibarden/celle qui fréquente les rues, ou tahewas/la promeneuse* ». ⁵⁵ Comme elles sont exclues de tout héritage, comme le souligne Laura MOUZAIA : « *seuls les hommes héritent et se transmettent les biens mobiliers et immobiliers de leurs famille. Les femmes sont totalement exclues de cette circulation de bien. Elles peuvent seulement se transmettre des objets personnels (garde-robe, bijoux) de mère à fille* »⁵⁶.

Cependant, il est important de signaler que la place inférieure assignée à la femme, est en particulier due au rôle qu'elle joue dans son maintien : « *la fille apprend très vite de la bouche de sa mère, le prix incomparable de l'homme* ». ⁵⁷ En effet, dès son jeune âge la petite fille est amenée à seconder sa mère, en l'initiant aux tâches ménagères, toute

⁵⁴ LALAMI Ferial, *L'enjeu du statut des femmes durant la période coloniale en Algérie*, nouvelles questions féministes, 3/2008 (vol 27), Pp. 16-27.

⁵⁵ MOUZAIA Laura, op.cit. p 45.

⁵⁶ Idem, p 38.

⁵⁷ Franz Fanon, *L'an de la révolution algérienne*, paris, Maspero, 1966. In Laura MOUZAIA, *le féminin pluriel dans l'intégration*, p 44.

en lui apprenant à s'occuper de son frère et de lui être toujours reconnaissante. Elle ne doit jamais se plaindre lorsque ce dernier la provoque, car il représente l'image de l'homme de la maison. De cela, on constate que la femme est elle-même actrice de son propre statut.

4. Les transformations de la société Kabyle.

Cependant, il est nécessaire de souligner, que la société algérienne, en particulier la société kabyle a subi plusieurs changements parfois radical dans certains institutions qui la constituent. C'est pourquoi, nous tenterons de soulever les changements les plus apparents.

4.1. Organisation sociale.

Selon Mostefa BOUTEFNOUCHET, Cette dernière au temps de la colonisation était gérée par des lois et des règles coutumières, son rôle était de gérer tous les travaux de la communauté à savoir (bénir les mariages, accueillir les invités...etc.)

Mais, après l'indépendance, la djemaa perd certains de ses attributions, et garde certaines valeurs sociales « *le conseil des sages existe toujours pour la résolution des problèmes ...* »⁵⁸

Comme il a été souligné auparavant, nous avons choisi de partir de l'organisation sociale, car il est difficile de séparer l'individu de l'ensemble social dans lequel il s'insère ; c'est à dire que leur comportements, les liens sociales qu'ils tissent entre eux sont fortement hiérarchisés; de ce fait notre objectif consiste à comprendre le processus du changement du statut de la femme et de son évolution.

Mais de nos jours la présence massive de la femme dans la sphère publique prédomine celle des hommes, pour cela notre objectif consiste à mieux cerner les facteurs qui lui ont valu ce nouveau statut ; celui de femme instruite, et de femme salariée.

4.2. La famille restreinte et le rôle de la femme moderne.

En effet la société kabyle traditionnelle a connu des mutations au niveau de ses structures sociales à savoir la famille qui est la structure centrale de cette dernière, selon Mustafa BOUTEFNOUCHET : « *la grande maison où était établie la grande famille connaît une évolution...* »⁵⁹ Axxam appelé plus communément la famille élargie n'existe presque plus, celle-ci est réduite à une famille restreinte regroupant en son sein une génération (époux, épouse, enfants). En effet, suite à « *l'apparition de nouvelles structures*

⁵⁸ BOUTEFNOUCHET Moustapha, op.cit, p 198.

⁵⁹ Ibid, p 192.

étatiques, les anciennes structures sont moins présente, mais les représentations culturelles (valeurs de la société nnif/hurma) auxquelles elle s'articule n'ont pas totalement disparus ».⁶⁰

Cependant, le rôle que joue la femme dans cette institution ne se résume plus à être enfermée dans la maison sous l'autorité de l'homme. Désormais elle n'est pas cette fille, femme, ou mère qui est rattachée à la famille, mais, celui de femme qui détient une place plus reconnue par la société, du fait de son instruction et son accès au monde du travail.

5. Les institutions de socialisations

5.1. Les institutions primaires

La famille est le premier processus de la socialisation que traverse la société algérienne en générale, et la kabyle en particulier. En effet pour mieux orienter notre étude nous avons choisi la famille comme point de départ, elle est la cellule la plus importante dans la vie sociale de tous les individus. Elle est d'emblée comme productrice du sens et de lien social à savoir le lien de filiation et notamment une socialisation différenciée entre filles et garçon et ce à travers la langue maternelle, ainsi que la culture qu'elle partage avec ces membres.

De cela, nous constatons que la famille est l'instance principale d'apprentissage et d'imprégnation des codes sociaux, elle est la première institution qui a donnée à la femme le statut inférieurs ; femme au foyer, ménagère et productrice...etc.

Cependant, il convient d'admettre qu'en dépit de tous les changements qui l'affectent tant dans sa structure que dans son fonctionnement, la famille reste l'une des institutions la plus importante dans le processus d'intégration des individus.

⁶⁰ DJERBAL Daho, Le changement des valeurs et des idéologies dans la société Algérienne, dossier espace Euro-maghrébin, p 402.

5.2. Les institutions secondaires

Afin de compléter le processus de socialisation et d'apprentissage reçu par la famille, l'école représente l'institution secondaire qui a pour but de préparer les individus vers la vie professionnelle.

Cependant, il est nécessaire de souligner qu'avant l'indépendance peu de jeunes filles bénéficiaient du privilège de la scolarisation, cela est dû aux risques qu'elles pourraient causer à la société ce qui entraînerait le déshonneur de la famille. Elles représentaient un danger pour le maintien des valeurs sociales (Nnif/Hurma).

En effet, la scolarisation est l'un des facteurs du changement des relations entre hommes et femmes, et ce qui induit à ce que la femme détient plus d'autonomie et de liberté, qu'elle en avait, et de cela de mieux affronter la vie publique, en lui offrant des possibilités de s'ouvrir vers de nouveaux horizons qui lui permettent de surpasser les limites imposés par la vie quotidienne.

L'accès des filles à l'instruction semble être le facteur essentiel dans le changement qui ébranle le modèle de répartition inégalitaire des rôles entre les sexes. En effet, cela leur ouvre une brèche vers l'extérieur. La scolarisation a ainsi contribué à ce que la femme s'impose au sein de la famille et dans la société.

6. La place de la femme kabyle dans la société contemporaine

Le modèle de femme au foyer, commence à être délaissé dans la grande majorité des pays, faisant ainsi place à une femme plus instruite, et plus indépendante. En effet, de nos jours on assiste à une présence massive de femmes dans le monde du travail. Ces femmes plus instruites ont su, et ont eu l'audace de réclamer leurs droits à l'émancipation, à l'égalité des sexes.

La femme d'autrefois destinée à n'être qu'une épouse et une mère commence à pénétrer, et à s'insérer dans l'espace public qui leur était jusque-là interdit. Cet accès au monde de travail leur a ainsi permis de s'affirmer *«ce sont elles qui font l'intégration car, elles seules ont des acquis à défendre»⁶¹*.

⁶¹ MOUZAIA Laura, op.cit, p 11.

7. Accès au monde du travail, et reconstruction d'une image

Travailler par choix ou par contrainte oblige les femmes à briser les représentations dévalorisantes, que se font la société et la famille d'elles, cela les amène à reconstruire leurs images et leurs représentations de soi. L'accès des femmes au monde du travail constitue pour elles le deuxième facteur de leurs épanouissements après la scolarisation. En effet, il leur ouvre les portes pour réaliser leurs aspirations. Ces femmes longtemps soumises à un système qui les enfermées dans un espace clos, ont enfin brisés cette barrière en s'ouvrant au monde extérieur, laissant ainsi apparaître une nouvelle génération de femmes plus instruite, plus audacieuses et plus consciencieuses. « *Les femmes soumises ont mis au monde une nouvelle génération de femmes : des cadres qui assurent leur destin de femme, avec des choix qui leur sont propres* ». ⁶²

Cette nouvelle génération de femme a voulu rompre avec les assignations imposées par la société traditionnelle. Pour certaines d'entre elles ont trouvées soutiens auprès de leurs familles, d'autres ont su se battre contre toute forme de résistance.

Grâce à cette ouverture ; à leurs accès au monde du travail, on observe que leurs conditions de vie ont nettement changées, et ce, grâce à la scolarisation massive des filles qui leur a ouvert une brèche vers l'extérieur, et ainsi de poursuivre leurs études en se projetant vers une vie professionnelle.

Quant, aux femmes mariées, notamment celles qui ont des enfants, subissent le poids psychologique de leurs travail qui se répercute sur leurs enfants ; du fait, de délaisser les enfants pour travailler.

En dépit, de l'évolution de la place de la femme kabyle (moderne), elle reste néanmoins subordonnée à l'homme, et ce, malgré les changements observés dans la société. En effet, ces femmes quoique, instruites continuent de dépendre des hommes.

⁶² MOUZAIA Laura, op.cit, p 11.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre est de rendre compte de la place de la femme dans le monde, mais particulièrement de la femme kabyle. Il ressort qu'à travers les deux sections qui constituent ce chapitre ; que la place assignée à la femme était celle de (femme au foyer), ou sa fonction principale était de l'ordre du domestique. Ces femmes (femmes au foyer) étaient cloîtrées dans un univers clos, ou leurs accès vers l'extérieur était limité.

On a vu également, comment ces femmes ont su brisées les barrières auxquelles elles étaient confrontées. En effet, la femme a pu franchir et intégrer la sphère public, et ce, grâce à leurs revendications (mouvement féministes), qui leur a permis d'améliorer leurs conditions notamment d'avoir accès à l'instruction et le travail salarial ; il ressort ainsi, que ces femmes investissent de plus en plus la sphère publique et plus particulièrement le marché du travail.

CHAPITRE IV

Représentations et pratiques du travail salarial féminin ; Takerboust

Introduction.

Ce chapitre a pour objet de faire une analyse des données recueillies au cours de notre enquête de terrain effectué au sein du village de Takerboust. Pour mener à terme cette recherche nous avons décidé d'aborder cette thématique selon l'approche qualitative que nous jugeons la plus adéquate à notre recherche. Notre objectif consiste à répondre à la question que nous avons formulée au début de ce travail et ainsi de mieux cerner la place de la femme au sein du village de notre investigation.

Dans la première section qui sera consacré aux représentations, nous aborderons avant tout les représentations de soi ; c'est-à-dire comment les femmes se représentent-elles dans le milieu du travail et comment envisagent-elles la construction de leurs identités individuelles, et quelle centralité détient le travail vis-à-vis selon ces femmes salariées. Comme nous tenterons de cerner la perception qu'a la société sur ces femmes qui ont choisi de prendre le devant de la scène, et qu'elle est l'idéale femme pour eux.

Dans la deuxième section qui sera consacré aux pratiques, nous avons jugé important de parler en premier lieu de l'importance de la scolarisation. Ensuite il en sera question de son accès au monde du travail qui induit à savoir comment s'est fait cet accès et quels sont les soutiens reçus ? Mais aussi les difficultés auxquelles elles sont confrontées, le rôle de la famille, qui pourrait être pour ces femmes comme moteur ou un frein dans leurs quêtes vers le monde extérieur, et quelles sont les limites imposées.

I) Représentation du travail salarial

1. Représentations du soi

« Les discours sur soi qui se déploient, qu'ils soient discours de justification ou discours de valorisation révèlent que le travail salarié participe d'une différenciation de soi. En ce sens, ces discours favorisent l'élaboration de nouvelles représentations de soi-femme. Il est clair que l'inscription de soi dans l'espace salarial ne se gère pas de la même façon pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, ni pour les différentes générations présentes dans l'univers salarial. Mais, il est un fait, tous ces groupes féminins sont producteurs de discours qui révèlent un travail sur les représentations sociales relatives au travail féminin salarié et des femmes qui le pratiquent »³⁹.

On se basant sur les divers travaux effectués sur la femme salariée, notamment sur les travaux en relation avec les représentations que ces femmes se font d'elles même, on constate que ces dernières expriment un sentiment d'enfermement ; c'est-à-dire enfermées dans un stéréotype de dépendance négative. Ces femmes aspirent à plus d'autonomie et d'ouverture sociale, mais dont le poids des traditions pèse sur elles.

Nous allons à présent livrer l'analyse effectuée lors de notre enquête de terrain, après avoir mené nos entretiens auprès de nos informatrices, on constate que ces dernières expriment un sentiment d'une identité problématique, en effet, leur situation reflète un conflit interne, c'est-à-dire partagée entre le poids des traditions qui représentent un élément sacré dans le maintien de la vie, leurs aspirations vers une vie sociale plus active et davantage d'autonomie et d'ouverture vers la société. Selon l'une de nos informatrices :

« La femme aspire de nos jours à plus d'autonomie, mais la réalité est qu'on fait face au poids des traditions, la femme est toujours amenée à veiller à leur sauvegarde car elles représentent le pilier sur laquelle est construite notre société... »

Suite aux entretiens effectués, ce dernier a suscité en nous l'envie de cerner davantage les incidences ou le poids de ces traditions sur les représentations de soi. En

³⁹ CHERIFATI-MERABTINE Doria, op. cit, p. 140.

effet, concernant la tranche de femmes inactives on constate deux variantes qui découlent de leurs propos :

La première est que si le mari subvient aux besoins de la famille, la femme ne devrait pas travailler, du fait que son rôle principal est avant tout d'assurer au maintien de son foyer.

La deuxième variante est que ces femmes soutiennent le travail de la femme mais que ce dernier ne la détourne pas autant de son rôle de femme au foyer et devrait ainsi être capable de concilier entre ces deux mondes. A travers leurs propos, en relatent les difficultés auxquelles elles étaient confrontées notamment au temps de la guerre, ces dernières nous expriment leurs envies que leurs filles ou belles filles aient une vie plus prospère que ne l'a été la leur. De cela, on peut déduire la raison de leurs divergences de point de vue, en effet, suite à leurs propos, ces dernières nous relatent le manque de moyens d'accéder aux mêmes avantages dont bénéficient les femmes de nos jours. Selon la catégorie de femmes analphabète que nous avons interviewées soutiennent le travail des femmes et les changements survenus dans leurs vies, comme l'indique notre informatrice (N. âgée de 53 ans enseignante):

« ...oui c'est vrai, nous au temps de la guerre, on n'avait pas la même chance que vous...on travaillait sans être rémunérées, ni même avoir de la considération pour ce qu'on faisait, tous nos actes étaient passé au fin crible, soit par nos beau frères, soit par nos belles mères...mais là j'encourage mes filles, et mes belles filles à travailler et à s'épanouir dans la vie, toute en veillant au normes et valeurs de la société».

« ...d sah, zik deg lweqt n lguerra, ur nesÈi ara zher am kunemti... nenaÈtab atas deg dunit, nexdem yerna aken am waken ur nexdim, yiwen ur yesteÈrif s wayen i nxeddem, netÈddi s uyarbel ama seg ilewsan ama seg temyart...tura deg lweqt id negra qarey asent i yessi zhunt deg ddunit yremt, xedmemt lamaÈa ad harbent gef leÈwayed n ddunit ».

Quant à la tranche de femmes actives, on constate que les représentations de soi s'identifient avant tout à leur envies de construire une identité individuelle, en effet, la plupart de nos informatrices nous déclarent leur envie d'atteindre leurs aspirations et de garantir leurs stabilités dans le milieu sociale.

Après avoir abordé le point des représentations de soi, nous allons à présent nous pencher sur la place qu'occupe le travail salarié dans les sociétés, mais aussi la signification qu'ont les femmes du travail. Cette interrogation prend, à l'heure actuelle, de plus en plus d'importance d'autant que nombres d'éléments sont significatifs d'une crise qui va jusqu'à remettre en question les fondements même de la société salariale.

2. La centralité du travail salarial vis-à-vis des femmes

Le travail est considéré comme la clé de tout développement socio-économique, toutes les sociétés recourent à ce moyen afin de faire face aux aléas de la vie et de garantir un avenir plus au moins meilleur en se mettant à l'abri des risques. De cela, notre intérêt est avant tout de comprendre la centralité du travail salarié vis-à-vis des femmes, mais aussi de comprendre les raisons et les motivations qui les poussent ou bien les incitent à travailler.

La place que détient le travail salarié auprès de nos informatrices peut s'expliquer par les diverses transformations qui s'opèrent au sein de la société, notamment la crise économique qui touche la société Algérienne (chômage, hausse des prix... etc.) Mais aussi par l'envie à plus d'ouverture et d'autonomie. De cela on constate la divergence des points de vue tenue par la population étudiée, passant ainsi par : (l'envie d'améliorer leurs situations financière ; un moyen économique et financier, comme il peut être une échappatoire, une affirmation de soi, ou atténuer la domination masculine).

Le désir de travailler est motivé par des raisons diverses, à travers les propos de nos informatrices on peut classer le travail selon l'importance que les femmes lui accordent.

2.1. Le travail comme moyen économique et financier

La raison qui pousse les femmes à sortir investir les lieux publiques, est avant tout d'ordre socio-économique ; la nécessité de subvenir aux besoins familiaux, et de mieux garantir une vie sociale plus épanouie. En effet, il en ressort à travers les entretiens effectués auprès de nos informatrices le besoin d'apporter une autre source de revenue pour la famille notamment celles issu de famille élargie, une de nos informatrice nous déclare (N. Agée de 53 ans enseignante) :

« Le travail constitue un moyen primordiale dans notre vie, notamment lorsqu'on est issu d'une famille nombreuse, Cela demande toujours des dépenses supplémentaires. De cela, je me vois contrainte à travailler et contribuer dans les dépenses familiales... ».

Puis y a celle dont l'absence d'un père ou d'un frère, voit dans le travail une obligation afin de subvenir au besoin de sa famille. Comme le montre les propos de notre informatrice. (Anonyme âgée de 35 ans)

« Je travaille au sein d'un établissement scolaire (restaurant), et bien que mon mari y travaille aussi, mais pour moi si je travail est avant tout de subvenir au besoin de ma mère, n'ayant plus de père ni de frère. Je me vois dans l'obligation d'assurer les besoins médicaux de ma mère ».

« ...xedmey deg uyerbaz, sewwayey i warrac (restaurant), yas argaz iw i xeddem lameĒna ilaq ad xedmey. Ur sĒiy ni baba ni ayetma, yef wanecta mhetem fell i ad xedmey iwaken ad qamey yemma... ».

De cela, on constate que le travail des femmes, est source de rémunération qui s'inscrit comme appoint ou voire comme une aide complémentaire pour la famille. Et de dire que le besoin matériel et psychologique peut justifier le travail des femmes.

Toutefois les raisons qui poussent les femmes à travailler peut être autre le besoin économique, puisque il y a celle qui considère le travail comme moyen de s'évader des aléas et des pressions du foyer. De cela, on soulève une autre signification du travail vis-à-vis des femmes.

2.2. Le travail comme une échappatoire

Comme nous l'avons souligné auparavant, les raisons qui poussent les femmes à investir le monde du travail sont diverses. Suite aux propos avancés par certaines de nos informatrices, on trouve des avis qui reflètent leur envie de s'évader de la maison. De cela, le travail constitue pour les femmes la possibilité de sortir de cet espace clos, qui leur a été toujours assigné. Pour nos enquêtés la maison reste certes le premier lieu d'une construction d'une identité, mais qui représente aussi un gouffre qui les engloutit dans la routine infernal. Comme le souligne l'une de nos informatrices (Anonyme âgée de 37 ans pré-emplois)

« Le travail me permet de fuir la maison et de me sentir existée, la maison nous enferme dans un processus qui se répètent quotidiennement entre faire ceci et faire cela (le ménage qui ne finit jamais...) et on finit par se rendre compte que toute notre vie est dédié à rester enfermer. Surtout pour une fille instruite, le seul moyen est avant tout de travailler.

Personnellement, je suis resté cloîtrée pendant 6 ans, faute après le mariage vient ma grossesse et n'ayant pas trouvé de poste de travail, cela me jette dans une situation remplis de stresse, car le travail est avant un moyen de subvenir aux besoins familiaux, mais aussi un moyen d'ouverture ».

Il en ressort que les femmes se représentent le travail comme un lieu de refuge qui leur permettrait de s'évader de l'emprise familiale, et ainsi d'accéder à plus d'ouverture.

A ces propos une de nos informatrices nous rajoute (Anonyme âgée de 26 ans pré-emplois) :

« Si j'ai sacrifiée toutes mes années pour obtenir un diplôme c'est bien pour travailler et non de rester cloîtré à la maison, qui reste le lieu de prédilection certes, mais travailler me permet d'être utile, il me permet de m'instruire chaque jours davantage, or que rester à la maison nous englouti dans une monotonie continue ».

Pour nos enquêté le travail constitue certes un moyen de fuir la monotonie de la maison, mais qui est incité aussi par d'autres objectifs cachés, notamment leurs ambitions vers plus d'ouverture, mais aussi leurs aspirations d'exister ce qui tend vers une affirmation de soi.

Le travail salarial, est vécu comme un droit qui concerne les hommes et les femmes. Les raisons qui poussent les femmes peuvent être les même que celles des hommes (financière), mais d'autres plus personnelle.

2.3. Le travail comme une affirmation de soi

Aujourd'hui, les femmes tentent de redéfinir leurs rôles et d'accroître leurs droits de femme dans la société. Si le travail demeure une abstraction pour les femmes restées au foyer, mais il constitue un élément du projet de vie pour les femmes instruite. Parler de l'affirmation de soi induit que ces femmes s'auto définissent et attestent leurs existences ; autrement dit le travail salarié engage ces femmes dans un processus d'autonomie.

Il en ressort à travers les propos de nos intervenantes que le travail constitue un moyen d'acquiescer de la reconnaissance et de la considération, en effet, le statut de femme salariée offre une opportunité de s'imposer et de faire valoir leurs idées, notamment leurs projets de vie. (M.O âgée de 25 ans organisation administrative).

« On ne réfléchit pas on travaille parce qu'on doit travailler... c'est vrai après une fois qu'on a travaillé on se rend compte qu'il y a un plus, il n'y a pas que le salaire. On se rend compte qu'il y a une certaine identité en plus, qu'on s'affirme, qu'il y a un épanouissement, une assurance, une sécurité. En plus une femme qui travail a plus de chance d'être entendue, comprise par la société plus que celles qui restent au foyer, car on voit en nous une personne qui sait ce qu'elle veut, une personne qui a des ambitions et des projets de vie...alors lorsqu'il s'agit de la prise de décisions on nous fait part notamment lorsqu'il s'agit d'un domaine qu'on maîtrise, et cela permet à la femme de s'affirmer»

Une autre rajoute (Anonyme âgée de 27 ans pré-emploi) :

« Le fait de travailler, que ce soit pour l'homme ou la femme, c'est pour s'affirmer, il n'y a pas que le besoin financier, ou le fait de vouloir échapper les aléas de la maison. Je reconnais qu'il y a le besoin financier surtout avec les temps rude que travers la société, mais il y a le besoin personnel ».

Le discours sur l'affirmation de soi, à induit à nous intéresser sur la question de la prise de décisions, et il en ressort à travers les entretiens effectués que nombre de femmes participent dans la prise de décisions, notamment celle qui sont d'ordre de la gestion de l'argent. A cette question la plupart de nos informatrices nous atteste leur joué dans la gestion de l'argent, comme le souligne notre informatrice (Anonyme âgée de 27 ans pré-emploi):

«Je travail et perçoit mon salaire et j'ai ma part dans sa gestion, certes il arrive des situations ou cela demande de me consentir avec mon époux, il reste que ce n'est pas par obligation».

Autre point important à souligner est la réduction de la domination masculine, en effet, comme nous l'avons souligné auparavant la femme bénéficie de plus davantage que les femmes restées au foyer, notamment cet accès au travail salarial.

2.1. Atténuer la domination masculine

La position secondaire de la femme a été l'un des facteurs d'une domination masculine, en effet, les femmes restées au foyer subissent un rapport de domination tant par les hommes (époux, beaux-frères), que par les femmes (les belles mères, belles sœurs) ; ce qui met la femme dans une situation de dominée. C'est ce qui s'exprime à travers cette opinion (Z. âgée de 84 ans femme au foyer) :

« La femme était toujours dépendante de l'homme, on subissait une sorte de domination intense, on était battues (mari, beaux-parents...) et on était mise à l'écart, on n'avait pas le droit de s'affirmer, on était tenues d'obéir aux ordres imposés et c'est tout... ».

« tamettut seg zik tettwahqer, nella daw leEnaya n yergazen, nettwet ama seg tama n yergazen-ntey, ama seg tama n yemyaren. Nella deg tarf, nella nettwahetem ayen id ay d qarren daya... ».

De cela, on constate que les hommes renforcent leurs dominations sur les femmes notamment la catégorie de femmes analphabète. Cette forme de domination bien qu'elle ne soit pas apparente ; autrement dit une domination plus symbolique que physique, se fait ressentir par les femmes. Elle fait de ces femmes des victimes de rapports sociaux, en les plaçant dans une situation de domination et de soumission.

Il ressort des discours de nos informatrices que les femmes d'aujourd'hui ne sont plus dominées, ou qui le sont moins ; grâce à leurs instructions et leurs accès au monde du travail salarié. Ces dernières, attestent la diminution de ce pouvoir masculin en particulier la domination physique. Comme l'atteste cet extrait (M.O âgée de 25 ans organisation administrative) :

« Les femmes sont moins dominées, et si il y a une nuance de cette domination elle reste invisible, rare les femmes qui sont les femmes qui sont battues et mal traitées, cela est due à cet accès au monde de travail qui permet plus d'ouverture. Et les hommes admettent mieux ces femmes salariées et instruites ».

Cependant, il ressort que cette situation n'est pas approuvées par l'ensemble de la population étudiée, en effet, il existe encore des avis défavorables sur les femmes salariées.

Ces avis sont surtout le fait des hommes qui continuent à soutenir l'idée de la femme soumise à l'homme. Et pour exercer cette domination ils recourent au choix de femme d'un statut inférieur que le leur. L'un de nos informateurs nous déclare (M. âgé de 34 ans Médecin):

« Pour moi la femme devrait être instruite à un seuil... ; juste être en mesure d'éduquer nos enfants ».

Ces propos laissent apparaître une stratégie pour consolider cette domination, cette attitude est synonyme d'un rapport de domination.

Il ressort de notre recherche que les avis penchent plus vers une réduction de cette domination masculine, et ce grâce à l'accès des femmes au monde du travail.

3. L'importance de l'argent

Après avoir abordé la centralité que constitue le travail salarial chez les femmes, il découle un nouvel point important qui est l'argent. A travers cet aspect nous tenterons de cerner son importance dans la vie de ces femmes. Donc, Le travail salarial permet aux femmes de percevoir un salaire régulier et de cela, se prendre en charge et de bénéficier d'une certaine autonomie ou du moins d'une certaine liberté dans sa gestion. Ce qui n'est pas le cas de femmes au foyer qui, parfois après bon nombre de semaines que l'on en perçoit la contrepartie financière (Anonyme âgée de 26 ans pré-emploi).

« ...Ce n'est pas la même chose pour nous les femmes salariée, on perçoit un salaire chaque fin du moins, et cela nous permet de le gérer du moins satisfaire nos dépenses personnelles, tandis que les femmes au foyer non c'est à peine si elles perçoivent une infime part d'un salaire...et ce n'est pas facile, car une femme a tant de dépenses personnel que c'est à peine si elles arrivent à se satisfaire ».

La nécessité d'argent pour soi constitue un facteur important dans les motivations des femmes à travailler, cherchant ainsi le moyen d'une autonomie financière qui leurs permettrait d'avoir un libre accès quant à sa gestion. Ces femmes ressentent l'envie de satisfaire ses besoins par elle-même (Anonyme âgée de 26 ans pré-emploi).

« ...Grâce à cet argent j'ai pu investir dans mes achats de mariage (trousseau), en m'achetant des choses qui me convient sans à ressentir le poids des dépenses sur ma

famille, que j'inviter selon mes besoin, mais aussi de faire plaisir à ma famille (ma mère et mes frère...) ».

Une autre nous déclare, que l'importance de l'argent constitue une raison primordiale qui l'a incitée à sortir travailler surtout avec les temps rudes qui règnent (Anonyme).

« La vie est devenue tellement chère que, même si on y travaille à deux n'est toujours pas suffisant. Mais mon salaire constitue une aide financière de plus, ainsi j'investie cet argent au moins de faire mon possible de faire plaisir à mon fils... ».

L'argent occupe une place primordiale dans la vie de ces femmes, elles ont appris à le gagner et à le gérer. Notamment lorsque ces dernières font face à l'absence d'un parent, l'exemple qui suit bien étant mariée souffre de l'absence de son père, et n'ayant plus personne à prendre en charge sa mère, se retrouve en charge de ses frais (Anonyme 35 ans) :

«...Gagner de l'argent pour moi est important, comme ça je le consacre entièrement à ma mère qui est malade, ce travail est tout pour moi... »

De cela, son travail lui a permet de prendre en charge sa mère, et d'accéder à une autonomie financière. Puisqu'elle a un libre accès dans sa gestion. Le travail salarial a pris une place centrale dans la vie d'une femme, qui tend plus vers des aspirations d'aide financière, mais aussi vers des aspirations personnelles.

A travers cette analyse on constate que le travail salarial occupe une part importante de la vie des femmes ou chacune d'elle l'exprime à sa façon.

Après avoir effectué l'analyse sur les représentations de soi, et la centralité du travail salariale pour ces femmes, à présent nous allons livret l'analyse concernant les représentations de la société vis-à-vis de ces femmes salariées.

4. La perception de la société des femmes salariée

On ne peut parler des représentations de soi sans accorder l'importance à la perception de la société vis-à-vis de ces femmes salariées. La société a longtemps cantonné la femme dans un univers clos, exclue de la sphère public ainsi que de

l'instruction qui seraient le rempart pour ces dernières et de créer un endroit sûr. Son rôle au sein de la société se limitait à être l'idéale femme (femme au foyer). Mais les aspirations de la femme ont changés et évolué avec l'évolution de la société. Ces femmes ambitionnent pour une nouvelle vie ou elles ne seraient plus invisible, et d'être reconnues en tant que telles.

Cette partie représente l'analyse effectuée auprès de nos informateurs (hommes et femmes) sur la femme salariée. Le discours social dominant du moins tel qu'il été mis en évidence notamment par les hommes penchent plus sur les femmes au foyer, toute en soutenant leurs accès au monde du travail, de cela on fait face à une divergence de point de vue des hommes.

4.1. Le travail des femmes salariées du point de vue des hommes

Au vu des résultats de cette enquête, et en dépit même de l'évolution de statut de la femme, il semble que ces dernières aient également encore à subir le poids de certains préjugés. Des préjugés dont elles n'ont pas toujours conscience.

Les avis sur cette nouvelle place que détient la femme salariée sont divisés, une grande partie de la population étudiée y compris les hommes soutient l'accès des femmes au monde du travail, mais favorisent plus le fait que la femme soit (femme au foyer). Cela, nous amène à nous intéresser à la perception qu'ont les hommes de ces femmes qui ont pris le devant de la scène.

En effet, au cours de notre enquête, ont était souvent confronté à une divergence des propos de la part des hommes, ces dernières bien qu'ils soutiennent la femme à exercer un métier, rejettent catégoriquement l'idée que leurs femmes exercent un emploi, leurs reprochant des préjugés liées à leurs travaille (T.A âgé de 54 ans chef de service).

« ...personnellement, je ne suis pas contre l'accès de la femme au monde du travail, mais concernant ma femme je préfère qu'elle reste à la maison... ».

Les reproches adressés aux femmes salariales et ce bien que leurs accès au monde du travail commencent à être accepté et admis, ces jugements que les hommes se font des femmes se rattachent souvent aux relations qu'elles vivent au quotidien (T.A âgé de 54 ans chef de service).

« Y a des femmes exemplaire dans leur services, mais on constate chez certaines surtout lorsqu'elles sont majoritaire dans un secteur, le travail ne fonction pas, il n'y aura pas de rendement. Si elles sont majoritaires cela est dû à mon analyse avec mes 32ans de service, on constate qu'il y a une baisse de rendement, mais s'il y a un équilibre (50/50) le rendement sera fructueux. Lorsqu'une femme tient une responsabilité elle doit l'accomplir, car nous, on est au service du malade, mais il arrive que ces femmes mélange entre leurs vie professionnelles et personnelles à titre d'exemple « elles étalent leurs problèmes familiaux » ce qui influence malheureusement sur leurs qualité de travail».

A travers ses propos on constate que notre informateur reproche le manque de discernement et le manque de sérieux dans leurs travaux.

D'autres voient dans le travail des femmes une entrave au bon fonctionnement du travail notamment pour celles qui sont mariées, à cet effet l'un de nos informateur reproches aux femmes non pas leurs qualité ou leurs incapacités dans le rendement, mais leurs absences qui affecte le fonctionnement du travail, mais aussi les aspects qui affectent les enfants pour la catégorie de femmes mariées. Comme l'exprime notre informateur dans ses propos (Anonyme) :

« Pour une femme enceinte, à qui on accorde le congé de maternité (3 mois de congé) n'arrive même pas à s'satisfaire les besoins de son fils qu'elle doit reprendre déjà le travail. Et pour le service cela constitue un désavantage, car si elle est la seule qui est compétente dans son service, quant à nous on fait face au problème de trouver une autre personne qui la remplacerais et ce n'est pas une chose évidente pour nous, ainsi que pour la femme qui devrait reprendre son travail et laissé son fils ».

Un informateur autre rajoute (M. 34 ans Médecin) :

«Une femme qui exerce au sein d'une entreprise ou institution d'état n'est qu'un loisir pour elle, elle n'a jamais assumé une responsabilité, elle n'a jamais mené à terme une tâche, mainte fois où il m'arrive de les remplacer dans leurs tâches, notamment les garde de nuit, si elle ne peut pas l'assumé elle n'aura qu'à exercer une autre fonction. 97% du personnel dans le secteur est composé de femme et selon mon analyse cela représente pour elle un loisir, un prétexte pour sortir et non une responsabilité»

La sortie des femmes vers le monde du travail a mis en évidence la diversité des milieux, ce qui fait de cette sortie un objet de conflit, car l'ouverture vers le monde

extérieur porte toujours en elle le risque de bouleverser les relations et de transgresser les normes et les valeurs de la société, comme le souligne notre informateur (N.K âgé de 42 ans Encadreur comptabilité) :

« Je ne suis pas contre les femmes qui travail, au contraire je les encourage même à travailler, mais le problème le milieu défère d'un à autre et de coup ces femmes sont confrontés à des situations contraire aux normes de la société, exemple d'une femme qui travaille la nuit et que son mari non, pour moi c'est contraire aux valeurs qu'on nous a inculqué ».

De cela, en accédant au salariat les femmes opèrent à un mouvement vers le dehors qui va toucher aux normes et aux valeurs de la société.

Les raisons évoquées par notre population sur la non sortie des femmes vers le monde du travail ne sont pas que liée aux normes et valeurs de la société, à l'absence qui affecte leur travail et la famille...etc. Mais d'autre perçoivent cette sortie comme un prétexte de fuir la maison, qui représente le lieu de prépondérance pour la femme.

4.2. Le travail comme une fuite du foyer

La sortie des femmes vers le monde du travail n'est pas toujours apprécié par la société, notamment lorsqu'elle constitue un moyen qui détourne la femme de son foyer. A cet effet, une catégorie de nos informateurs atteste que la sortie des femmes représente un loisir et un prétexte de fuir les responsabilités du foyer. Comme l'atteste cet informateur (M. 34 ans Médecin) :

« Pour moi une femme cherche dans le travail un prétexte de fuir du foyer, autrement dit l'homme travail pour la femme, et elle, elle est tenue au bon maintien de son foyer de ces enfants...et non de sortir toute la journée, et au final lorsque je rentre je trouve la maison dans tous ses états, je n'ai pas besoin que la femme travaille je subviens aux besoins de la famille et cela suffit largement ».

Selon notre informateur le travail des femmes affecte le bon fonctionnement du foyer et de cela la détourne de ses principale tâches, qui sont avant tout veiller à tenir son foyer.

Cependant, les avis émis sur le travail des femmes n'est pas toujours contre son accès au dehors, en effet, au cours de notre enquête, d'autre intervenant voient et

soutiennent que le travail salarial de la femme constitue un plus pour la famille. De cela, Les avis intériorisé sur le non travail des femmes commencent à voir un autre jour.

4.3. Le travail un plus pour la famille

Loin des avis qui attestent la non sortie des femmes, des intervenant semblent par contre plus favorables à l'entrée des femmes au monde du travail, en soutenant et en cherchant même des femmes instruites, des femmes salariées ; du fait qu'avec les situations pénibles auxquelles est confrontée la société.

Pour mieux illustré ce point, la première femme salariée nous relate, comment elle était perçu par la société notamment par son entourage, étant la première femme enseignante a accédé au monde de travail, elle était mal perçu (N. âgée de (« ans enseignante) « ...j'ai mal vécu le moment car le fait d'être mal perçu dans l'entourage est dure à encaisser, on essayait même de dissuader mon époux sur mon travail ; pour que je reste à la maison....mais actuellement ces mêmes personnes cherchent des femmes instruites et salariées, ils se sont rendus compte de la nécessité du travail, car il représente une aide financière pour eux.... ».

Un de nos informateurs atteste ces propos en soulignant l'importance que les deux conjoints y travaillent, car si la femme travaille cela constitue un plus pour la famille et que cela permet d'avoir une vie descende.

Parmi les constats qu'on a pu observer à travers les divers entretiens, il ressort Maintenant que les hommes notamment ceux qui souhaitent se marier expriment le désir que leurs future femme soit déjà salariée, chose qui n'était pas admise dans la société.

De cela on constate que malgré qu'ils soutiennent l'accès des femmes au monde du travail, mais on ressent une nuance qui est plus à ce que la femme reste au foyer ; en effet, car or mis l'aide financière que constitue le travail, la plupart de nos informateurs soutiennent et favorisent plus la femme au foyer.

A travers ces entretiens, il nous ait apparus utile de soulever la question de l'idéale femme.

5. Femme idéale

La société a longtemps assigné à la femme un statut inférieur, dont la place principale était de rester à la maison, de veiller au bon fonctionnement de ce dernier, de veiller sur l'éducation de ses enfant en leurs inculquant les normes et les valeurs de la société. Cependant, la société a changé, ce qui a entraîné des changements dans la condition de la femme. Ces changements ont permis à la femme d'acquérir un nouvel statut plus valorisé, passant ainsi du statut de femme au foyer à celui de femme instruite à celui de femme salariée.

Malgré, que la femme ait pu intégrer le monde du travail rémunéré, il en demeure pas moins que les avis sur l'idéal femme diverge. Selon, la population étudiée la plupart de nos informateur bien qu'ils soutiennent l'instruction et l'accès des femmes au monde du travail, mais continuent à valoriser le statut de femme au foyer qui constitue l'édifice de l'organisation sociale.

5.1. Femmes au foyer

Le statut de femme au foyer continue d'être intériorisé, et ce malgré le long chemin parcouru par la femme. La plupart de nos intervenants continue d'idéaliser le statut de femme au foyer car pour eux elle incarne les normes et valeurs de la société. Le lieu de prépondérance pour la femme est la sphère privée ou elle est tenue à l'écart des regards extérieurs. Ce qui constitue que la sortie des femmes au monde du travail soit mal perçu, car elle transgresse les normes et les valeurs induite par la société.

Le foyer constitue le premier lieu où l'on construit son identité, d'où il revêt une très grande importance de point de vue de nos informateurs, nous soulignant ainsi que la place de la femme est avant tout son foyer. Car son rôle est d'être une mère pour ses enfants et une épouse pour son mari. Comme le souligne nos informateur (Z.F âgé de 38 ans Facteur):

«...moi lorsque je rentre du travail, je souhaite trouvé ma femme dans la maison, ... de voir les enfants propres, de manger une nourriture saine. La femme est tenue de rester au sein de la maison car c'est son lieu à elle...».

« Je ne souhaite pas que ma femme y travaille pour divers raisons...pour moi l'idéal femme est celle qui sait tenir son foyer... ».

« Pourquoi une femme devrait-elle travailler, son rôle et sa place son au sein du foyer et non à l'extérieur, moi je veille à ce que rien ne manque, quant à elle, elle doit veiller au maintien de la maison, à l'éducation des enfants, car pour moi une maison propre c'est tout simplement le confort... » (M. 34 ans Médecin) .

Cependant, l'identité que construit l'espace domestique ne constitue pas le seul modèle de référence, en effet, d'autres modèles de femmes sont valorisées et mis en évidence. Comme l'identité sociale féminine construite à partir de l'espace public, une nouvelle identité acquise grâce à l'instruction.

5.2. Femmes instruites

Comme nous venons de le souligner, l'idéale femme ou bien la femme au foyer ne constitue pas le seul modèle de référence et d'appréciation exprimé par notre population. Une nouvelle forme de femmes est mise en valeur celui de femme instruite. Ce nouveau statut constitue l'un des critères de prédilection de nos informateurs. L'instruction a permis à la femme d'acquérir une nouvelle place au sein de la famille et au sein de la société, du fait qu'une partie de la population étudiée atteste l'importance et le rôle des femmes instruites.

Comme l'affirme notre informateur à travers ses propos, lorsqu'il exprime l'importance du rôle joué par les femmes instruite (M.A âgé de 33 ans licencié en sociologie).

« Pour moi l'idéale femme, est qu'elle soit au moins instruite, je ne cherche pas qu'elle soit salariée mais qu'elle ait un niveau d'instruction, car l'instruction des enfants passe avant tout par la mère, je ne dis pas que nos mère ne on pas bien éduquer, mais d'assurer un meilleur avenir... ».

« ... une femme instruite s'insère mieux dans la société, dans l'entourage.... ».

Il est à ce propos précisé que selon ce courant de pensée, une femme peut être instruite, mais laisse apparaître une nuance de préférence qui penche plus à la femme au foyer. Comme le souligne cet informateur, qui exige au du moins idéalise la femme instruite, mais favorise plus une femme au foyer.

« Pour moi la femme a le droit qu'à certains privilèges...même l'instruction qu'elle soit scolarisé à un certain seuil, pour assurer une bonne éducation des enfants...voilà le seul critère pour qu'une femme soit instruite » (M. 34 ans Médecin) .

De cela, on constate ces personnes même si choisissent les femmes instruites, il reste pas moins leurs mentalités continues à considérer que la place de la femme est de rester au foyer.

5.3. Femmes salariées.

L'instruction des femmes leurs a permis d'acquérir un nouvel statut qui les propulse vers le monde du travail, et cette nouvelle identité commence à être mieux acceptée et même à être comme un choix de prédilection. En effet, de plus en plus les hommes choisissent des femmes instruites et des femmes salariées et ce pour les divers avantages qu'elle constitue au sein du couple, comme l'indique notre informateur (Anonyme)

« De nos jours le travail salarial des femmes constitue pour nous un critère important lorsqu'on choisit une femme ; du fait que cela nous permet d'avoir des revenus supplémentaires pour la famille »

II) Pratiques du travail salarial des femmes

1. L'importance de la scolarisation

La scolarisation est considérée comme le moyen qui offre l'opportunité à la femme d'accéder au monde du travail. On constate qu'à travers nos entretiens la scolarisation est un argument déployés par nos enquêtées afin de sortir vers le monde du travail, comme le souligne cette informatrice (M.O âgée de 25 ans Organisation administrative) :

« La scolarisation joue un rôle important, c'est grâce à cette scolarisation que j'ai pu acquérir un statut plus valorisé, d'être une femme instruite, il me permet de me propulser vers le monde extérieur ».

A ces propos une de notre nous rajoute (Anonyme âgée de 26 ans pré-emploi)

« La scolarisation est la clé qui m'a permis d'investir le monde du travail...il revêt d'une très grande importance dans l'acquisition d'une place dans le monde du travail.. ».

L'instruction prolongée des filles ouvre sur expérience sociale qui transforme leurs relations à l'espace public et les amène à se projeter dans l'avenir. De cela, on constate que les études constituent un justificatif pour sortir travailler.

En effet, Le diplôme détenu par la femme constitue un argument récurrent, ces dernières l'avancent pour justifier leurs sorties vers le travail. De cela la scolarisation tend à affirmer que cette sortie est justifiée. (N. âgée de 53 ans enseignante)

« Au sein de ma famille, nous avons eu la chance d'être tous scolarisés, ce qui constitue pour moi un avantage, qui m'a permis d'accéder aisément au monde du travail, mais aussi d'accéder à un poste qui me convient et qui répond à mes attentes».

De cela, on constate que le statut de femme et de filles scolarisées, est potentiellement porteur de changement. Nous le précisons que l'école ne fait qu'entrouvrir la porte vers le monde extérieur.

Certes, on assiste à des jeunes filles qui n'ont pas d'instruction accédés au monde du travail, mais la scolarisation constitue pour la plus part de nos enquêtées, le moyen qui les a propulsé vers l'extérieur délaissant peu à peu l'univers clos et renfermé qui leurs a été longtemps assignés, et en imposant de plus en plus leurs présence dans l'univers masculin longtemps interdit.

« Je n'ai pas eu cette chance d'avoir des études poussées 4^e année primaire.... Malheureusement je n'ai pas eu la chance d'avoir une bonne instruction et de nos travailler demande d'avoir des compétences.... » (Anonyme âgée de 35 ans).

La scolarisation a joué un rôle important dans la vie de nos enquêtées dans leurs quêtes vers l'avenir. Ce qui incité en nous de soulever le point de leurs accès au monde du travail.

2. Accès des femmes au monde du travail

L'accès de ces femmes au monde du travail est notamment dû à la scolarisation des filles, qui se constatent de plus en plus massive. Pour mieux cerner l'accès de ces femmes à l'espace public, et notamment le travail salarié, nous avons jugés nécessaire de mener des entretiens auprès des hommes. Ces derniers nous affirment l'accès massif des femmes dans le monde du travail, et que grâce à la scolarisation poussée des jeunes filles accèdent aisément à l'extérieur. Selon l'un de nos informateurs (A.N âgé de 53 ans chargé de clientèle):

«De nos jours les filles sont plus scolarisées, et même réussissent mieux que les garçons, cela leurs permet effectivement un accès vers le travail».

L'accès des femmes au marché du travail ne s'est pas fait de la même façon que les hommes. Mais, si l'activité féminine rémunérée s'est développée avec la société marchande, il reste néanmoins exposé au contrôle d'une société intimement rattachée aux normes et aux valeurs.

Le travail reste soumis à une autorisation, en effet, il ressort des propos émis par nos informatrices ce double mouvements d'interdit, et de permissivité, c'est ainsi que les femmes peuvent travailler mais à condition que leurs accès soit liée à une autorisation d'une figure paternelle (époux, frère, époux...). Comme le souligne notre informatrice (B.A âgé de 58 ans Facteur°.

«Une femme ne peut sortir que si ce préalable est assuré, ...la femme ne peut s'aventurer dans l'univers salariée sans l'accord de son père, ou son époux pour celle qui sont mariées ».

« Une fille, femme doit toujours demander l'accord de son père ou de son mari pour sortir, j'accepterais mal de voir ma femme à l'extérieur sans m'en informé, car cela relève toujours de notre culture ».

« Mon père m'encourage plus dans mes études, mais aussi à sortir et à travailler...c'est même si la condition qu'il a imposé à mon époux avant notre mariage, c'est grâce à l'autorisation de mon père qui m'a permis d'être salariée...mais mon époux a contribué aussi » (N. âgée de 53 ans enseignante).

La femme a pris une place dans le marché de travail, cette évolution semble être progressivement admis par la société plus pour les célibataires, que pour les femmes mariées. Mais il reste que cette évolution est suivie d'une série de conditions

A travers ces propos, on constate que cet accès reste soumis à certaines conditions, que nous essayerons de mieux cerner ces conditions mais aussi les obstacles auxquelles elles sont confrontées.

2.1. Les obstacles rencontrés

Pour la plus parts des femmes, comme nous l'avons souligné dans la partie précédente, que le travail est un moyens financier et d'affirmation de soi au sein de la société. Mais, souvent le travail implique des conditions pénibles.

De ce fait ses femmes sont coincées entre leurs aspirations dans la vie et le poids du contrôle parental et familial, c'est dans ce sens qu'elles vivent de grands paradoxes entre leurs situations réel au quotidien et les stratégies qu'elles déploient pour réussir leurs vies.

Au cours de notre enquête, où nous avons eu la chance de rencontrer la première femme enseignante qui nous retrace son accès au monde du travail, et les obstacles auxquels elle a fait face. C'est en 1985 que la première femme de Takerboust pénètre le monde du travail, dans un milieu où la présence de l'homme dominé. Grâce à l'entretien mené auprès de notre informatrice nous avons constatés la difficulté de son accès au marché du travail, et ce malgré le soutiens de son mari et de sa belle-famille, il en reste pas moins qu'elle s'est heurtait aux regards déprécié de par la société, et de l'entourage familiale. En effet son accès au monde du travail à entrainer un déséquilibre au sein de la cellule familiale, allant jusqu'à les renier. Comme elle exprime à travers ses propos :

«Lorsque j'ai débuté mon travail au sein de l'établissement, l'entourage familiale était contre, car pour eux une femme ne sort pas de la maison, qu'elle n'est digne d'être une femme, qu'elle devait à une existence de femme au foyer, prenant en charge la responsabilité des tâches ménagères ainsi que d'être à la merci des hommes. Dans une telle société la femme devait jouer le rôle de l'épouse, de mère qui lui a été longtemps assigné, mais ce qui m'a permis de tenir le coup était le soutien de mon mari et de ma belle-famille» (N. âgée de 53 ans enseignante).

Cette contrainte rigide s'accroît encore plus lorsqu'il s'agit d'une fille qui n'est pas scolarisée, de cela elle ne peut présenter aucune autre raison de sortie, ce qui la cantonne dans la maison.

La jeune fille ne doit pas s'éloigner de ses fonctions telles qu'elles sont définies par l'ordre social, elles ne doivent surtout pas causer le déshonneur de la famille. Selon l'un de nos informateurs (B.A âgé de 49 ans Agent d'entretien) :

«La sortie des filles vers l'extérieur n'est pas une chose complètement acquise, surtout lorsqu'il s'agit d'une fille qui ne travaille pas, elle sera mal vue ce qui entraînera à transgresser les valeurs de la société et mettre en péril l'honneur de la famille ».

L'accès des femmes au monde du salariat est souvent suivi d'une série de conditions, que les femmes devront respecter.

2.2. Les conditions imposées

L'accès des femmes au monde du travail ne s'est pas fait sans incidences, en effet, il est souvent lié à des conditions imposées par la société. Ces dernières sont souvent liées à l'image qu'il faut projeter vers la société, une image où la femme veille au maintien des normes et valeurs induites par cette dernière. Sans ces conditions cet accès n'aurait pas lieu. Comme le souligne notre informatrice.

« Mon accès vers le monde du travail est dicté par des conditions que je dois respecter, car, la femme surtout autrefois était mal perçue...alors je devais veiller à ces conditions pour sauvegarder mon travail... ».

En effet, la plupart de nos informatrices nous attestent des conditions imposées, suite à leurs accès au monde du travail, certaines d'entre elles sont liées aux limites qu'elles ne devraient pas franchir (des limites symboliques, des limites géographiques),

d'autres sont liées aux secteurs du travail, tandis que la plus importante est que pour que leurs accès au monde du travail soit admet, elles sont tenues d'être dans la capacité à concilier entre la vie privée et la vie professionnelle.

En dépit de l'évolution de statut de la femme qui est passé de femmes au foyer à femme salariée, les tâches ménagères représentent un volume de travail considérable et surtout, elles continuent à peser sur elles.

En effet, parmi les conditionnes imposées à la femme, est la conciliation entre la sphère public et la sphère privée, de cela, on constate leurs accès est conditionné à pouvoir concilier entre les deux sphères public et privée, surtout pour les femmes qui sont au sein des familles élargie, comme notre informatrice enseignante. A ces propos elle nous déclare :

«...Une des conditions qui m'a était imposée est si je pouvais assumer entre les tâches ménagères (vaisselles, lessives...), mais aussi veiller aux enfants à ce qu'ils soient propres, bien nourrit... et mon travail effectué à l'extérieur, car cela représente même l'idéal femme ; celle qui arrive à gérer entre ces deux monde... » (N. âgée de 53 ans enseignante).

De cela on constate que l'accès des femmes au monde du travail ne devrait pas les détourner de leurs rôles (de mère, épouse..), mais aussi de leurs principales fonctions à savoir tenir son foyer, et de veiller à son bon fonctionnement.

En accédant au salariat les femmes opèrent un mouvement vers le dehors qui va toucher les normes et les valeurs de la société. A travers les propos de nos informatrices, il ressort que cet accès ne devrait pas les détourner de ces valeurs.

«...cet accès ne dois détourner la femme des normes et les valeurs de la société, surtout en ce qui concerne l'honneur de la famille... » (Z âgée de 84 ans Mère au foyer)

Une autre conditionne imposée est celle de l'isolement, ou celle d'être en contact avec son opposé (homme). Comme nous le souligne cette informatrice, qui était la première femme salariée auprès des hommes. Bien que son mari était pour son accès au monde de travail, mais elle devait se tenir à l'écart des hommes, elle nous relate aussi qu'elle ne participait même pas aux réunions, ni même à la préparation des examens qu'elle effectuée toute seule.

«.... Oui je n'avais pas le droit de discuter avec mes collègues, je ne devais pas les saluer, ne pas leur touché la main. Il arrivait même que je n'assiste pas aux réunions....et même après 31 ans de service mes relations avec les collègues restent les mêmes, c'est ancré en nous...et je vois même que légitime, un homme doit toujours veiller à sauvegarder son honneur » (N. âgée de 53 ans enseignante)

A travers ces entretiens on constate qu'il existe des limites de contrôle envers la femme dictée par l'homme, mais consolidées par elles-mêmes.

2.3. Secteurs du travail

Le choix de secteur du travail, constitue un enjeu important pour notre société d'étude. Contrairement aux hommes qui travaillent dans la plupart des secteurs, les femmes travaillent majoritairement dans les métiers de service à la personne et du social des professions intermédiaire de la santé, de l'éducation et de l'enseignement ; autrement, dit dans des activités dites féminine. La féminisation des métiers sociaux continue de s'accroître, laissant apparaître deux variables, la première se rattache au processus de socialisation, ou on intériorise le modèle traditionnel. Le second se rattache au processus d'orientation et de choix de filière, ou dans certains cas selon les aspirations. Ces choix peuvent paraître libres de toute contrainte, or ils sont influencés par le processus de socialisation évoqué auparavant.

A cette question la quasi-totalité de nos informateurs (hommes) étaient unanime quant aux choix de secteurs du travail pour leurs (conjointe, filles...), et ainsi choisissent tous des métiers ou leurs femmes ne seraient pas en contact directe avec les hommes, et préfèrent plus des métiers plus féminin.

Ce choix est justifié selon les hommes comme une représentation de type traditionnelle, ce qui justifie la classification de ces métiers en masculins et en féminins, du fait que certains métiers peuvent pervertir l'identité féminine, ou du moins des métiers qui porterait atteinte à l'honneur masculin. Comme l'exemple indiqué par un de nos informateurs (Anonyme) :

« Ma femme peut travailler que dans certains secteurs, enseignante, couturière....mais jamais comme policière ou médecin...du fait que la femme ne doit travailler la nuit, c'est contraire à nos normes, du fait de tout ce qu'il peut impliquer... ».

D'autres justifient leurs choix par le fait qu'ils choisissent ces métiers, du fait que leurs femmes ne devraient pas être dans des lieux envahi par la présence masculine comme le métier de secrétaire, dans des chantiers...etc. comme le souligne nos informateurs (Anonyme âgé de 38 ans Agent d'administration:

« Pour moi j'accepterai jamais que ma femme y travaille dans des secteurs, ou elle serait continuellement en contact avec hommes, par exemple le métier de secrétaire ; travailler dans l'APC, et encore moins de travailler dans des secteurs privée....pour moi l'idéal métier pour une femme est d'être enseignante... ».

Un autre informateur rajoute

« Y a des secteurs ou je n'accepterais jamais que ma femme y travaille, qu'elle le veuille, où pas, c'est de l'impossible qu'elle accède, notamment des secteurs fréquentés par les hommes ».

Un autre informateur par soucie qu'elle soit affectée par les divers enjeux que peut engendrer le travail sur leurs sensibilités, choisit de les orienter et favorise des métiers plus sécurisants. Selon les propos de notre informateur (Anonyme) :

« Personnellement y a des secteurs où ma femme ne pourra jamais travailler (police, pompier, santé), cela n'est pas dû à la présence des hommes dans ces secteurs qui me dérange, mais elle sera amenée à faire face à des situations qui affectera sa sensibilité, par exemple ma femme ne pourra jamais travailler dans le secteur de la santé (hôpital de MAILLO), elle sera confronter à la mort, à des blessés...».

De cela, on peut constater que les hommes favorisent nettement les femmes qui travaillent dans des secteurs traditionnellement féminins, et les meilleurs métiers Attribués à la femme kabyle sont ceux de l'enseignement, secrétaires, coiffeuses...etc. Par contre perçoivent mal les femmes qui occupent des métiers traditionnellement masculin à savoir (le métier de pompier, conductrice d'autobus, mécanicienne, peintre, police...etc.)

Cette question fut posées aux femmes, et ces dernières contestent les propos avancés par les hommes, et attestent que grâce à leurs diplômes de femme instruite constitue une rupture à la présentation qu'ont les hommes, en s'appuyant sur le critère que la majorité de métiers sont côtoyer par les hommes, à l'exception (de coiffeuse, esthéticienne...).

« De nos jours presque tous les métiers sont dominé par la présence des deux sexes (hommes et femmes), cela ne devrait plus être pris en considération. Surtout avec les diplôme qu'on détient, on ne peut s'orienter que vers les métiers qui rentre dans notre projet d'avenir, il n'est plus question de prendre le critère de la présence de l'homme en considération... ».

Le diplôme dont dispose ces femmes leurs offre plus d'opportunité vers divers métiers en accords avec ce dernier. Mais malgré cette avancé des femmes dans leurs scolarisation, et leurs accès le monde du salariat, elles continuent à faire face à la réticence de la famille quant au choix de secteurs de travail, comme le montre notre informatrice :

« Mon mari est contre que je travaille dans des secteurs fréquenté par les hommes....actuellement je travaille dans une bibliothèque, ou la majorité des personelle est féminin... ».

Quant aux femmes, ces dernières choisissent leurs métiers selon leurs propres aspirations, ou selon leurs niveaux d'instruction, les extraits suivants relatent le choix de secteurs de ces femmes. Comme le souligne nos informatrices.

«Je travaille au sein de l'APC du village dans l'organisation administrative, car cela répond à mes attentes, le choix de mon métier s'est fait selon mes études supérieurs»

(M.O âgée de 25 ans)

« Je travaille dans le secteur de l'éducation, qui me permet d'être utile à la société, d'être au service des enfants, et ainsi de bénéficier des avantages du métier, notamment les vacances, être plus disponible à mes enfants toute en surveillent leurs instructions »

(N. âgée de 53 ans enseignante).

« Xedmegh deg la cantine n uyerbez, ur yriy ara d ixedim-a kan ayzemrey at xedmey, imi ayen nniden akk ilaq atesEud niveau ».

« Je travaille dans la restauration le seul endroit où je peux travailler, je n'ai pas eu d'instruction pour accéder aux autres métiers » (Anonyme âgée de 35 ans) .

On constate, à travers que l'environnement familial influence sur le choix de secteurs de travail des femmes, et manifeste une ambiguïté vis-à-vis de certains métiers.

De cela, on constate que la sortie de la maison qui était un lieu clos est spécifiquement lieu sacré de la femme, était admis mais souvent suivie de plusieurs contraintes qui empêchent la femme de trouver son équilibre.

3. Les limites imposées aux femmes

Comme nous l'avons souligné auparavant l'accès des femmes au monde du travail ne s'est pas fait sans incidences. Pour cela, nous avons jugés utile de mieux cerner le paradoxe entre l'accès des femmes au monde du travail, ce qui implique leurs accès au monde du public, qui comme nous l'avons signalé dans le chapitre théorique représente communément un lieu ou espace réserver à l'homme.

Cet espace public, représente le lieu de tous les dangers, ou la femme n'avait de place, mais de nos jours, par l'accès au monde du travail a contrariée la logique et les normes préétablies par la société. La femme n'est plus cloîtrée dans l'univers privée, mais détient une certaine liberté de circulation. Cependant, cette circulation reste limité et surveiller par les hommes. De cela notre objectif de mieux cerner les limites de cette dernière, et comment elle s'effectue, mais aussi les limites à ne pas franchir.

3.1. Une circulation limitée

La question sur le droit de circuler librement fut posé à l'ensemble de nos enquêtées, ou l'on constate une divergence de propos. Une partie atteste que cette circulation est admise, l'autre est qu'elle est limitée et surveillée. De cela découle notre question de cerner quelle sont les limites de cette circulation ?

3.1.1. Limites géographiques

Bien que la scolarisation et le travail salarial représentent les deux activités qui permettent aux femmes de sortir de leurs claustrations (la sphère privée) vers une ouverture vers le monde extérieur (la sphère publique), elles restent soumises à des contraintes de délimitation géographique.

Selon nos informatrice cet accès est contrarié par cette délimitation qui leurs limite leurs sortie vers des endroits spécifiques, notamment ceux qui sont d'ordre scolaire ou professionnel. Comme le confirme notre informatrice.

« Mon accès vers le monde extérieure est limité, lorsque j'étais étudiante mon parcours se limite entre mes études et la maison...et actuellement il se limite entre le travail et la maison.... » (N. âgée de 53 ans enseignante) elle rajoute :

« Les seuls endroits où avait accès étaient de la maison vers le travail, je pouvais toutefois circuler dans la fontaine le lieu spécifique aux femmes... »

« Je travail, mais l'accès à l'extérieur est limité, je ne dois pas dépasser un certain seuil du village »

Elles nous affirment aussi, que les femmes ne peuvent se retrouver dans des espaces dits masculins comme le marché ou un café, et si elles s'y rendent elles risquent de perdre leur considération.

« Dans notre société, dès qu'une fille sort, on dira d'elle la voilà sortie, surtout lorsqu'il s'agit d'une fille qui ne travaille pas, ou ne suit aucune formation... ».

De cela, les femmes ne peuvent pas se retrouvées dans des espaces dit masculins (café, marché...). Comme le souligne notre informateur :

« La femme peut sortir, mais à condition que ce soit dans des endroits spécifiquement féminin, par exemple aller chez une coiffeuse...mais une femme est mal perçu d'être de circuler dans des endroits réserver aux hommes, comme allez au marché, cela reste du domaine des hommes...»

Durant notre enquête on a eu recours de faire des entretiens aussi avec des femmes âgés qui nous racontent, qu'actuellement elles n'ont pas le droit de sortir sans l'autorisation de leurs maris.

« Même à mon âge, je n'ai pas le droit de sortir nul part sans son autorisation, s'il lui arrive de rentrer à la maison et ne me trouve pas, il me fera un scandale injure même me frappe avec sa cane ».

3.1.2. Limites symboliques

Notre enquête de terrain nous a permis de constater que cette circulation, et bien qu'elle soit admise par le biais de leur père, frère, mari. Elle reste une sortie avec accompagnement, certains de nos informatrices nous déclarent :

« Si je dois sortir à l'extérieur, mon mari m'y accompagne, dans son absence c'est ma belle-mère, car dans notre société une femme âgée remplace bien l'homme, elle est respectée » (N. âgée de 53 ans enseignante)

En effet, au cours de notre recherche nous avons constatés, que tout déplacement de la femme se faisait uniquement dans des conditions dictées par le pouvoir masculin. Ce qui pourrait être expliqué par la crainte de ternir l'honneur de la famille, et ainsi de veiller à sauvegarder les normes et les valeurs de la société. La persistance du *Nif* et notamment celui lié à la *Horma* des femmes concourut malgré tout à la circulation des valeurs normative suffisantes pour tracer les limites à ne pas franchir.

3.1.3. Une circulation accompagnée

A travers les entretiens effectués auprès de nos informateurs, on a constaté que cette circulation est souvent accompagnée par un des membres de la famille (père, mari, frère). Cependant, une femme âgée est mieux considérée dans de telles circonstances ; elle est considérée comme la personne qui peut accompagner (la fille, la belle...). En effet, elle remplace le mari, le frère, ou l'époux en leurs absences. De cela on constate que tout déplacement de la femme se fait selon les conditions dictées par la figure paternelle, et ce par crainte de ternir l'image et l'honneur de la famille.

Cette femme nous relate que lorsqu'elle a entrepris son travail, qu'un des membres de la famille son époux, ou par son beau-père.

«pour me rendre à mon travail je devais être accompagnée par l'un des membres de ma famille, par mon époux, ou par mon beau-père. Il m'accompagne le matin et revient me chercher le soir ; car une femme ne devait pas circuler toute seule, sans la présence d'un de ces membres. Une jeune femme mariée n'a pas le droit de circuler toute seule, mais dans telles circonstances une vieille femme est mieux considérée, et du coup elle peut remplacer l'absence de la figure masculine ». (N. âgée de 53 ans enseignante)

Elle rajoute :

«Je partais au travail accompagné soit par mon époux, ou mon beau-père, les seuls endroits qu'ont fréquentés était le lieu de travail et la fontaine lieu exclusivement féminin,

et même après 31ans de service, je ne peux sortie toute seule, c'est quelques chose qui est ancré en nous».

A travers ces propos on relève qu'il existe des limites de contrôle envers la femme dictée par l'homme, mais consolidés par les femmes elles-mêmes.

Une autre rajoute :

« Mon mari me répète souvent que je ne devais pas sortir sans y être accompagné soi par lui ou par un des membre de la famille... » (Anonyme âgée de 37 ans pré-emploi).

Cette philosophie de vie émerge d'une vision ancestrale dotée d'un pouvoir masculin qui met l'honneur au-dessus de toute affirmation de soi, dans le but de préserver les valeurs de la société.

Après avoir livret l'analyse sur les limites imposées, nous allons à présent comprendre l'importance de la famille dans leurs accès au monde du travail.

4. Le rôle de la famille

La famille influe sur les motivations des femmes à travailler, premier lieu de socialisation, elle constitue le cadre affectif qui les soutient dans leurs démarches, mais aussi qui leur fournit les raisons sociales de travailler.

L'accès de la femme au monde de travail est souvent soutenu par le soutien moral et financier de la famille, en effet la famille et la première institution de socialisation, qui a permet à la femme de mieux s'insérer dans le parcours tant scolaire que professionnelle. En effet, les parents investissent et soutiens les filles plus que les garçons à s'instruire et à s'émanciper.

4.1. La famille comme moteur

Le soutiens de la famille constitue pour beaucoup de nos enquêtées, un acte essentiel dans leurs émancipations. Au cours de notre enquête effectué dans le village de Takerboust, et suite aux divers entretiens mené auprès de nos informateurs et informatrice, on observe qu'il y a une nette évolution en ce qui concerne le soutien des parents. Pour étayer ces propos une de nos informatrices nous déclare :

« Je ne cesse d'encourager mes filles à étudier, de poursuivre leurs études, et d'obtenir de bon poste, d'aider leur père, frères et sœurs, mêmes mes belles-filles je ne m'y oppose pas à leur travail comme ça elles aident leurs maris, je leur dis souvent que la scolarisation est la plus importante » (Z. âgée de 84 ans Mère au foyer)

« AËyiy twessiy yessi ad iyrent, ad tebËent leqraya nsent, ad itfentt ixeddim, iwaken ad Ëewnent baba-sent, ayetma-nsent, yessetma-nsent, ula d tislaitin iw byiy mi xedment, akka ad Ëewnent irgazen-nsent, qarey asent, leqraya id lsas n kulci »

Suite aux entretiens effectuée, la plupart des informatrices nous attestent le rôle joué tant par le père ou leurs époux pour celles mariées à l'instruction, mais aussi de s'investir dans un projet professionnel. Comme le souligne notre informatrice

« ...mes parents ont tellement contribué, et c'est grâce à leurs soutiens que je suis ce que je suis, ils ont tellement sacrifiés pour ma scolarisation...ils m'ont apportés leurs soutiens dans mon travail... ».

Le soutien du père a non seulement soutenu sa fille, mais aussi fait de son travail un principe et une condition. Comme le souligne cette informatrice

« Moi mon père a été ma source, il m'a soutenu toute au long de mon parcours universitaire, il m'a aidé à faire ce que je voulais faire, il était fière de moi, et confiant que j'allais réussir. Mon travail était d'ailleurs une condition qu'il a imposée à mon époux... »

Une autre nos relate le soutien reçu par son fiancé (Anonyme âgée de 26 ans pré-emploi):

« ...la vérité je ne voulais pas y travailler, mais mon fiancé à tellement insisté à le faire, en essayant par tous les moyens de me convaincre que rester à la maison ne serait pas bénéfique, ni pour moi ni pour notre relation ».

L'appui de cette dernière est évoqué comme un élément fondamental, l'idée de sortir travailler prend appui sur l'autorisation des parents.

Cependant, le parcours qui mène les femmes au travail peut être dans certains cas difficile, surtout quand la famille hostile.

4.2. La famille comme frein

La famille peut être source de désarroi pour certaines jeunes filles, notamment lorsque celle-ci ont des parents hostile envers la sortie de leurs filles vers l'extérieur. Une femme ne peut travailler si on lui refuse. De cela, l'accord familial constitue un préalable pour sortir vers le monde extérieur. Mais, la famille peut constituer une entrave à leurs accès au monde du travail ou d'accéder à un travail qui leurs correspond.

« Mes parents m'ont permis de poursuivre mes études, j'ai mon diplôme et pourtant ils représentent un frein pour trouver du travail qui me convient, ils sont tout le temps derrière mes trous, je ne peux pas circuler librement, il faut que je sois accompagné tout le temps par l'un des membres de ma famille, au point je fais un travail qui ne me correspond pas ».

De cela on constate que la famille peut être source de réussite pour les femmes, mais dans certains cas elle constitue un frein pour ces dernières.

Conclusion

Après l'analyse des deux sections, il ressort qu'à travers les entretiens effectués que l'expérience salariale permet aux femmes d'avoir une représentation de soi.

A travers des exemples significatifs, la femme démontre l'importance du travail salarial dans leurs vies, notamment comme moyen financier et économique. Sans toutefois négligé les autres aspects que revêt le travail à savoir un moyen d'affirmation de soi, un moyen d'atténuer la pression familiale...etc.

Quant à la perception de la société vis-à-vis de ces femmes, on constate une divergence des avis ; une catégorie soutient et admet la femme dans le monde du travail, une autre catégorie s'opposent au travail de la femme, pour des raisons divers notamment à ce que la femme soit toujours femme au foyer.

Les mutations qu'a connues la société ont influencés sur le statut de la femme, en effet, grâce à la scolarisation les femmes ont pu affirmer par excellence leur place dans le domaine professionnel. Néanmoins, cet accès d'après les résultats de notre enquête a été entravé par plusieurs obstacles qui se résument à une circulation limité, et surveillé. La famille quant à elle constitue, pour la majorité des enquêtées, un stimulant, pour d'autre un frein.

CONCLUSION

Conclusion générale.

L'objectif principal du présent travail consiste à présenter la situation de la femme et les changements qu'a subis son statut dans une société kabyle en pleine mutation. On a pris en considération le changement social qui est véhiculé par la scolarisation et le travail de la femme. Le vécu social Kabyle est influencé par la présence du sexe féminin dans le milieu masculin, comme membre actif dans la société. L'instruction de la femme reste l'élément fondateur de ce changement.

L'école s'est révélé être la première institution qui a contribué à la condition de la femme et le mode de vie de la société Kabyle en général en apportant des modifications dans les différentes institutions sociales. L'instruction de la femme et son accès au marché du travail salarié était comme un moyen pour remettre en cause le lien inégalitaire entre les deux sexes.

Le travail salarié est d'une grande importance pour les femmes notamment chez les travailleuses de niveau universitaire, ce qui traduit leurs consciences élevées plus particulièrement dans le développement et l'évolution de leur statut tant au sein de la société, tant que dans la famille. De cela, on déduit que les femmes sont amenées à travailler d'abord par nécessité de subvenir aux besoins de la famille, d'autre part pour améliorer leurs indépendances financières. A l'issue de ce travail nous pouvons répondre à notre interrogation principale.

✓ **Comment la femme salariée est-elle perçue au sein du village de Takerboust ?**

Au vu des résultats obtenus lors de notre recherche, il convient de souligner qu'à travers l'analyse effectuée dans les deux sections consacrées à ce chapitre, que la construction d'une identité passe par les représentations que ces femmes se font d'elles-mêmes. Ces représentations de soi leur permettent la construction d'une identité individuelle, ce qui leur permet ainsi d'avoir une reconnaissance de soi en tant que femme salariée.

Si nous revenons aux motivations qui incitent les femmes à investir le salariat, on constate une divergence des avis sur la centralité que détient le travail salarial dans leur vie. Il ressort ainsi, à travers leurs propos, que la raison principale est avant tout l'importance du salariat dans l'amélioration de la vie sociale, notamment pour celles issues

d'une famille élargie. Tandis qu'il existe d'autres contrainte de travailler ; telle que l'absence du père. Ce qui nous amène à confirmer la première hypothèse à savoir. « *Les motivations qui incitent les femmes à travailler sont d'ordre économique et financier* ».

Le travail ne constitue pas seulement un moyen financier, il est aussi un moyen pour que les femmes atténuent les pressions du foyer auxquelles elles étaient confrontées quotidiennement (ménages, vaisselles...). Comme il permet aux femmes d'avoir plus de reconnaissances tant dans la famille que dans la société, en s'affirmant et en tentant de redéfinir leurs rôles.

Dans certains cas le travail permet aux femmes d'atténuer la domination masculine, du fait de leurs ignorances, ces dernières étaient longtemps misent à l'écart, mais grâce au travail salarial, les femmes arrivent à atténuer cette domination masculine et devenir plus indépendantes et autonomes. Tandis que pour les femmes inactives le travail salarial constitue une abstraction à laquelle elle n'avait pas l'accès.

L'autonomie financière dont jouissent les femmes transforme leurs relations au travail, il leur a permis aussi de pouvoir se prendre en charge, du fait qu'elles possèdent une certaine liberté quant à sa gestion.

De cela, nous constatons qu'il y a d'autres raisons qui incitent les femmes à travailler tels que : avoir une affirmation de soi et plus de reconnaissance.

Si nous revenons aux représentations que porte la société sur ces femmes salariées, on se heurte aussi à une divergence de propos. Une part de nos informateurs soutiennent et apprécient d'avantages les femmes salariées, tant dis que d'autres voient dans leur travail un moyen de fuir les responsabilités familiales.

De cela découle le point lié à l'idéale femme, d'où on constate que, malgré, le nouveau statut que détient la femme, continuent cependant à valoriser et à intérioriser le statut de femme au foyer. Toutefois, ce statut (femme au foyer) ne représente pas le seul modèle de référence, car d'autres favorisent les femmes instruites et d'autres les femmes salariées, cependant, elle représente qu'une partie infime. De cela, on confirme la deuxième hypothèse à savoir : « *Les hommes favorisent encore l'idéale femme au foyer* ».

Dans la deuxième section, on conclut, que la scolarisation joue un rôle important dans la vie de ces femmes salariées, du fait qu'il représente le premier moyen qui leur a permis d'investir le monde extérieur les propulsant ainsi vers une vie professionnelle. Toutefois, cet accès n'est pas sans incidence, en effet, les femmes salariées continuent à faire face à certains obstacles, telles que leurs accès à l'espace public qui reste limité, et dans certains cas une circulation surveillée. A travers les propos reçus on peut infirmer la troisième hypothèse à savoir « *L'accès des femmes au travail se fait sans incidences* ».

Le secteur de travail est aussi un élément soumis au contrôle de la part des hommes, qui continuent à idéaliser des métiers typiquement féminins, en rejetant tous les métiers qui tendent plus vers le masculin.

La famille joue un rôle primordial dans le statut dont jouissent ces femmes salariées, du fait qu'elle représente le fil qui les mènent vers la concrétisation de leurs aspirations. Le soutien financier et moral que déploie la famille pour leurs filles, ou leurs femmes est source de leurs réussites. Toutefois, la famille peut dans certains cas être comme un frein dans cette réussite notamment lorsque cette dernière est hostile, et constitue de ce fait un frein vers la concrétisation de leurs projets d'avenir.

Enfin, concernant les limites de notre thème, on estime que nous avons négligé certains aspects notamment ceux liés au terrain d'investigation. Comme nous avons négligés certains aspects liés à la situation matrimoniale de nos informateurs qui nous aurait mieux permis une meilleure analyse. A partir de ce travail, on a ouvert des pistes concernant le travail des femmes et de leurs statuts au sein du village de Takerboust, mais qui mérite une étude plus approfondie.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

1. Ouvrages.

1. **ADDI Lhouari**, Les mutations de la société algérienne (famille et le lien social dans l'Algérie contemporaine, édition la découverte, paris 1999.
2. **ANGERS Mauris**, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, 1995/1996, édition Casbah, Alger.
3. **BATTAGLIOLA Françoise**, Histoire du travail des femmes, nouvelle édition- pari, la découverte, 2004.
4. **BLANCHET Alain**, Les techniques d'enquête en sciences sociales ». Ed, Dunod, 1998, paris.
5. **BOURDIEU Pierre**, Esquisse d'une théorie de la pratique _ précédée de trois études d'ethnologie Kabyle, éd, le seuil Février 2000.
6. **BOURDIEU Pierre**, La domination masculine, éd. Le seuil, paris 1998.
7. **BOURDIEU Pierre**, Le sens pratique, Ed de minuit, Paris, 1980.
8. **BOUTEFNOUCHET Mostefa**, La famille Algérienne évolution et caractéristiques récentes, 2^e Edition, Alger 1982.
9. **DJERBAL Daho**, Le changement des valeurs et des idéologies dans la société Algérienne, dossier espace Euromaghrébin.
10. **EDMOND Doutté**, Magie, et religion dans l'Afrique du nord, Alger, édition E.A Jourdan, 1909, in Laura MOUZAIA, le féminin pluriel dans l'intégration, trois générations de femmes kabyles.
11. **Franz Fanon**, L'an de la révolution algérienne, paris, Maspéro, 1966. In Laura Mouzaia, le féminin pluriel dans l'intégration, trois générations de femmes Kabyles.
12. **GAUTHIER Benoit**, Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données » 4 des données, 4^e édition.
13. **GENEVOIS Henri**, La femme kabyle, les travaux et les jours, F.D.B N° 103- Fort- National- 1969
14. **KENNOUCHE.T, HADDAB. M, KENNICHE.I**, Les jeunes ruraux et l'école, mythe et réalité, CREAD, Alger, 1979.

15. **LACOSTE DUJARDIN Camille**, La vaillance des femmes, les relations entre femmes et hommes berbères de Kabylie, éd. la découverte, paris 2008.
16. **LAURA Mouzaia**, Le féminin pluriel dans l'intégration, trois générations des femmes kabyles, éd, Karthala 2006.
17. **LEBARON Frédéric**, la sociologie de A à Z, dunod, paris, 2009.
18. **Les cahiers du CRASC**, Les jeunes filles en Kabylie dans les années 2000, ces absentes omniprésentes, coordonné par Mohand AKLI HADIBI, édition le CRASC, 2014.
19. **MAGET Marcel**, Guide d'étude directe des comportements culturels, Paris CNRS 1953.
20. **MOSTAGHANEMI Ahlem**, Algérie femme et écriture, paris.
21. **NICOLE Berthier**, Les techniques d'enquête, méthodes et exercices corrigées, Armand colin, Paris, 1988.
22. **SALHI M.B**, Histoire économique, sociale et politique de la grande Kabylie, wilaya de TIZI OUZOU, volume 1, CREAD, Alger 1988.
23. **VANDEVELDE DAILLIERE.H**, La femme algérienne à travers la tradition féminine dans le constantinois depuis l'indépendance, Alger, OPU, 1980.

2. Articles et revues

1. **ABROUS Dahbia**, L'honneur et le travail des femmes en Algérie, *Paris, Le Harmattan*, 1989. In, in DRIS Nassima, Espaces publics et limites ; Les implications du genre dans les usages de la ville à Alger, PP. 249-264.
2. **ABROUS Dahbia**, L'honneur face au travail des femmes en Algérie, éd. Le Harmattan 1989, collection, Histoire et perspectives méditerranées.
3. **BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland**, Hommes- femmes, l'introuvable égalité. La place contradictoire des femmes dans la société Française, in Recherches et prévisions n°61, 2000. PP. 19-33.
4. **Briser le plafond de verre**, Les femmes aux postes de direction; Mise à jour en 2004, Bureau International du Travail, Genève.in rapport de l'étude sur la conciliation travail-famille des femmes et des hommes fonctionnaire au Maroc, Rabat-juin 2011.
5. **Erudit**, Les obstacles à l'intégration au marché du travail des femmes monoparentales à faible revenu, de HOULE Pascale, revue d'intervention sociale et communautaire, vol. 9, n° 2, 2003, pp 34-57.

6. **HADJ-MOUSSA Ratiba**, Le corps, l'histoire, le territoire. Les rapports de genre dans le cinéma *algérien*, Paris, Publisud/Montréal, Les Editions BALZAC, 1994. In DRIS Nassima, Pp. 249-264.
7. **LALAMI Ferial**, L'enjeu du statut des femmes durant la période coloniale en Algérie », nouvelles questions féministes, 3/2008 (vol27) p. 16-27.
8. **PONTHIEUX Sophie, SCHREIBER Amandine**, Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale, *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 7 | 2011, mis en ligne le 15 avril 2011, consulté le 11 septembre 2016

3. Mémoires de Magister

1. **ALLAM Essaid**, Essai d'une analyse du phénomène ludique en Kabylie , université de Bejaia 2004/2005.
2. **BOUZAZA Karima**, Le statut des femmes kabyles autochtones de l'Algérie», Université du Québec à Montréal novembre 2008.
3. **CHERIFATI-MERABTINE Doria** Femmes et travail, identités sociales et représentations de soi », thèse pour le doctorat D'ETAT en psychologie sociale, université d'Alger, 2004.
4. **HAYOUNE Malika**, Approche socio-anthropologique sur le travail des femmes et investissement de nouveaux espaces professionnels, cas de vendeuses des boutiques de la ville/commune de Bejaia, université de Bejaia, 2010 /2011.
5. **MEBARKA GRAINE Liliane**, Etre une femme en Algérie, action sociale Université Paris 8 - St Denis (93) - Doctorat en sociologie 2006.

4. SITE WEB

<http://www.paricilademocratie.com//approfondir/femmes-société-et-politique/901-femmes-et-monde-du-travail>. Consulté le 10/08/2016.

ANNEXES

Tableau des annexes

Annexe 1	Tableaux des informateurs.
Annexe 2	Guide des entretiens mené auprès de nos informatrices.
Annexe 3	Guide des entretiens mené auprès de nos informateurs.
Annexe 4	Présentation de l'entretien mené auprès de notre informatrice.
Annexe 5	Présentation de l'entretien mené auprès de notre informateur.

Annexe 1 : tableau des informateurs

Tableau 01 : caractéristiques de la population.

prénom	âge	Niveau de scolarité	Situation matrimoniale	Profil
Anonyme	35ans	Aucun	Mariée	Mère au foyer
Anonyme	27 ans	Universitaire	Célibataire	Prés emplois
N	53 ans	Terminal+ ITE (2ans).	Mariée	Enseignante au C.E.M.
L. S	57 ans	Secondaire	Marié	Chargé de la clientèle
B. A	58 ans	Secondaire	Marié	Facteur
A. N	53 ans	Secondaire	Marié	Chargé de la clientèle
Z. F	38 ans		Marié	Facteur
M. A	33 ans	Universitaire	Célibataire	Licencier en sociologie
B. A	49 ans	Universitaire	Marié	Agent d'entretien
N. K	42 ans	Universitaire	Marié	Encadreur comptabilité
Anonyme	38 ans	Secondaire	Marié	Agent d'administration
M. O	25 ans	Universitaire	Mariée	Organisation

				administrative
Anonyme	26 ans	Universitaire	Fiancée	Prés emplois
Anonyme	37 ans	Universitaire	Mariée	Prés emplois
M.L.S	88 ans	Aucun	Marié	Paysan
L. L	84 ans	Aucun	Marié	Paysan
Anonyme	29 ans	Universitaire	Mariée	Psychologue
Anonyme	/	/	Marié	/
Z	84 ans	Aucun	Mariée	Mère au foyer
Anonyme	/	Aucun	Mariée	Mère au foyer
Anonyme	/	Aucun	Mariée	Mère au foyer
A.T	54 ans	Universitaire	Marié	Chef de service
M	34 ans	Universitaire	Fiancé	Médecin

Annexe 2 : Présentation du guide des entretiens

1. Guide des entretiens mené auprès de nos informatrices

Ce guide d'entretiens est divisé en trois axes, le premier concerne les données personnelles, le deuxième concerne les pratiques, et le troisième concerne les représentations. Notre corpus s'est composé de 13 femmes, par le manque du temps nous avons jugé utile de transcrire un seul entretien.

Axe 1 : Présentation personnel

Question 1 : qu'elle est votre nom et prénom et votre âge ?

Question 2 : qu'elle est votre formation de base ?

Question 3 : qu'elle est votre situation matrimoniale (marié/ célibataire) ?

Axe 2 : Les représentations liées au travail de la femme dans la sphère publique

1. Représentations du soi

Question 1 : Que représente pour vous le travail salariée ?

Question 2 : Le travail de la femme peut-il être un moyen d'émancipation ?

Question 3 : Au niveau financier, comment gérez-vous vos revenus ? (Compte commun, deux comptes séparés) ? Autrement dit, est-ce que la femme a la liberté concernant son salaire ?

Question 4 : La sortie et le travail de la femme peuvent être considérés comme une atteinte à l'honneur ?

Question 5 : que pensez-vous de l'inégalité entre les hommes et les femmes ?

Question 6 : pensez-vous que le travail salarié contribue dans l'amélioration du statut de la femme ?

Question 7 : Pour vous la famille est-elle un moteur ou un frein dans l'émancipation des femmes ?

2. Représentations des autres

Question 1: comment la société perçoit et reçoit l'accès des femmes au monde du travail ?

Question 2: comment votre entourage, a-t-il réagi de votre accès au monde du travail ?

Question 3 : pensez-vous que les hommes, ou bien la société favorise-t-elle encore l'idéale femme (femme ou foyer) ? Et qu'en est-il d'aujourd'hui ?

Axe 3 : pratiques liées au travail des femmes

Question 1 : Vous représentez la première femme à accéder au monde du travail (dans le secteur de l'enseignement) pouvez-vous nous parler comment s'est fait votre accès au monde du travail ?

Question 2 : quels sont les secteurs les plus favorisés par les femmes ?

Question 3 :(question de relance) quels sont les secteurs que les hommes choisissent-ils pour les femmes ?

Question 4 : quels sont les obstacles auxquels vous êtes confrontés, famille, entourage, et emploi ?

Question 5 : quels sont les conditions que votre père, conjoint vous imposent-ils ?

Question 6 : est-ce que vous disposez d'une libre circulation ? Si c'est oui comment, si c'est non comment et quelles sont les limites de votre sortie ?

Question 7 : comment vous arrivez à concilier entre votre vie professionnelle et vie

Personnelle ?

Question 8 : qu'en est-il des inégalités entre hommes et femmes au sein du foyer ?

Question 9 : Les femmes travaillent-elles réellement aujourd'hui davantage qu'hier? Comment?

Annexe 3 : Présentation du guide des entretiens (hommes)

1. Guide des entretiens mené auprès de nos informateurs :

Notre corpus s'est composé de 11 hommes, et par le manque du temps nous avons jugé utile de transcrire un seule entretien.

Axe 1 : Présentation personnel

Question 1 : qu'elle est votre nom et prénom et votre âge ?

Question 2 : qu'elle est votre formation de base ?

Question 3 : qu'elle votre situation matrimoniale (marié/ célibataire) ?

Axe 2 : Les représentations liées au travail de la femme dans la sphère publique

Question 1 : pour vous les femmes qui travaillent cherchent-elles un moyen de s'émanciper ou bien une liberté ?

Question 2 : La sortie et le travail de la femme peuvent être considéré comme une atteinte à l'honneur ?

Question 3 : pensez-vous que le travail salarié à contribuer dans l'amélioration du statut de la femme ?

Question 4 : pensez- vous la société a réellement changé notamment concernant l'accès de la femme au monde du travail ?

Axe 3 : Pratiques liée au travail des femmes :

Question 1 : pour vous l'accès des femmes au monde du travail, s'est-il fait de manière facile ou rencontrent-t-elles des obstacles ?

Question 2 : Dans quels secteurs choisiriez-vous que votre sœur ou femme travail ?

Question 3 : Est-ce que vous imposez des conditions de travail à votre sœurs ou femme, si c'est oui lesquels ? Et pourquoi ?

Question 4 : limitez-vous l'accès de votre sœur ou femme à l'extérieur de la sphère privée ? Comment ? Et pourquoi ?

Question 5 : qu'en est-il de l'inégalité entre homme et femme, notamment dans la répartition des tâches ménagères ?

Question 6 :(question de relance) pouvez-vous aider vos sœurs ou votre femmes dans les tâches ménagères sachant que vous effectuez les mêmes heurs à l'extérieur.

Annexe 4 : Présentation de l'entretien mené auprès de notre informatrice

Cette partie constitue la base empirique de notre recherche, compte tenu du temps considérable que requiert la transcription des entretiens (au nombre de douze) nous avons jugé nécessaire de présenter un seul entretien mais le plus important et le plus pertinent.

1. Transcription de l'entretien mené auprès de N (première femme enseignante au niveau du CEM de Takerboust depuis 1986 jusqu'à présent

Axe 1 : Présentation personnel

- Qu'elle est votre nom et prénom et votre âge ?

« Mon prénom est N, j'ai 53 ans »

- Qu'elle est votre formation de base ?

« J'ai niveau terminal, et j'ai deux ans ITE »

- Qu'elle votre situation matrimoniale (marié/ célibataire) ?

« Mariée avec 7 enfants »

Axe 2 : Les représentations liées au travail de la femme dans la sphère publique

1. Représentations du soi

- Que représente pour vous le travail salarié ?

« *Le travail salarié nous permet d'avoir une nouvelle rente financière et d'améliorer notre vécu quotidien, la vie devient de plus en plus rude et ce n'est pas toujours évident avec des enfants, et tout ce qui s'en suit* »

- Le travail de la femme peut-il être un moyen d'émancipation ?

« Oui, pour la plupart des femmes le travail constitue un moyen de s'émanciper et de se libéré de l'emprise familiale, et de se prendre en charge elle-même »

- Au niveau financier, comment gérez-vous vos revenus ? (Compte commun, deux comptes séparés) ? Autrement dit, est-ce que la femme a la liberté concernant son salaire ?

« Même après mes 30 de service c'est toujours mon mari qui perçoit mon salaire, et c'est lui qui s'en charge de frais nécessaire à la famille »

- La sortie et le travail de la femme peuvent être considérer comme une atteinte à l'honneur ?

« Oui la sortie de la femme peut être considéré comme une atteinte à l'honneur de la famille, et comme on le sait tous une fois que l'honneur de la fille est souillé s'est tout l'honneur de la famille et de l'entourage qui le sera, c'est d'ailleurs ça que les hommes redoutent le plus »

- Que pensez-vous de l'inégalité entre les hommes et les femmes ?

« On ne peut pas d'égalité ou de l'inégalité entre hommes et femmes, chacun de nous à une part dans la vie qu'il doit assurer, l'homme reflète la virilité et le pouvoir, c'est à lui que revient la charge de protéger les siens, tant dis que la femme reflète l'affection et l'amour qu'une mère devrait avoir pour ses enfants »

- Pensez-vous que le travail salarié à contribuer dans l'amélioration du statut de la femme ?

« Oui, le travail a permet aux femmes d'être plus autonomes et de s'imposer dans la famille, et d'être reconnu comme telles. Le travail a nettement amélioré la situation et le statut de nombreuses femmes »

- Pour vous la famille est-il un moteur ou un frein dans l'émancipation des femmes ?

« Personnellement ma famille ma soutenue dans mon parcours, mais d'autres cela représentent un frein dans leurs émancipations, souvent des jeunes filles se heurtent aux problèmes de ne pas accéder au travail qui leurs convient car la famille s'y oppose »

2. Représentations des autres

- Comment la société perçoit et reçoit l'accès des femmes au monde du travail ?

« La société commence de plus en plus à admettre la femme dans la sphère publique, mais il reste toujours des avis désapprobateurs de leurs présence à l'extérieur du foyer »

- Comment votre entourage, a il réagit de votre accès au monde du travail ?

« Mon entourage comme je vous l'ai déjà dit était contre mon accès au travail, ils l'on désapprouvé allant même jusqu'à nous renier durant des années, mais ils leurs a suffi de voir l'importance que revêt le travail d'une femme pour s'en rendre compte, ils cherchent de nos jours des femmes instruite et travailleuse de préférence »

- Pensez- vous que les hommes, ou bien la société favorise-t-elle encore l'idéale femme (femme ou foyer) ? Et qu'en est-il d'aujourd'hui ?

« Oui il y a encore des hommes qui continuent à favoriser l'idéale femme (femme au foyer), mais la nouvelle génération consciencieuse de l'apport que peut avoir le travail de la femme s'oriente de plus en plus sur les femmes salariée ».

Axe 3 : Pratiques liée au travail des femmes

- Vous représentez la première femme à accéder au monde du travail (dans le secteur de l'enseignement) pouvez-vous nous parler Comment s'est fait votre accès au monde du travail ?

« Mon accès au travail s'est de manière facile en tout cas concernant mon mari, d'ailleurs avant notre mariage c'était la condition imposé par mon père, en plus de ça mon époux aussi y travail il y a eu la chance de sortir et de voir les choses autrement, et ce n'est qu'après quelques années que les autres filles commencent à investir l'extérieur ».

- Quels sont les secteurs les plus favorisé par les femmes ?

« Moi en tant que femme je choisi des métiers ou je ne serais pas confronter à choisir entre mon travail et ma famille, par exemple l'enseignement est pour moi le meilleur secteur pour une femme, cela lui permet d'être plus proche de ces enfants notamment dans leurs bas âge sans les avantages que cela représente pour nous en tant que travailleur (primes, les vacances...etc.) »

- (Question de relance) quels sont les secteurs que les hommes choisissent-ils pour les femmes ?

« Les hommes choisissent beaucoup plus des métiers étatique, que des métiers privée, par exemple enseignante, coiffeuse, couturière...etc. des métiers ou elle ne serait pas vraiment en contact avec des hommes ».

- Quels sont les obstacles auxquels vous étiez confronté, famille, entourage, et emploi ?

« Les obstacles auxquels j'étais confronté son plus de mon entourage, ils supportaient mal qu'une femme sort pour aller travailler, car pour eux cela représente une honte à la famille, et que c'était à l'homme de s'en charger, mais heureusement que ma belle-famille ma soutenue. Par contre au travail je n'ai pas eu de problème ni avec mes collègue ni avec le directeur de l'établissement »

- Quelles sont les conditions que votre père, conjoint vous imposent-ils ?

« Les conditions que mon mari m'a imposé étaient que je ne devais pas rentré en contact avec mes collègues (hommes), en plus de ça j'étais la première femme à y travailler dans ce secteurs parmi tous les hommes. Je ne devais pas par exemple leur serrer la main, il m'arrive même que je n'assistais pas aux réunions et de préparer mes cours et examens toute seule. Je ne devais pas y aller toute seule au travail des fois c'est mon mari qui m'accompagné des fois mon beau père, mais jamais toute seule ».

- Est-ce que vous disposez d'une libre circulation ? Si c'est oui comment, si c'est non comment et quels les limites de votre sortie ?

« Ma sortie était conditionné et limité, bien que je travaille, je devais me tenir aux règles imposées, mon trajet se résumé travail maison, mais on disposait d'une fontaine ou les femmes pouvez se réunir ».

- Comment vous arrivez à concilier entre votre vie professionnel et vie Personnelle ?

« Ce n'est pas évident de concilier entre vie professionnel et vie personnel, mais on devait se confronté aux règle, oui il était de travailler à l'extérieur de la maison mais on devait aussi savoir tenir la maison, il m'arrive souvent de me lever à 5heur du matin pour préparer le déjeuner, et de partir travailler, le soir en rentrant je prépare le diner ainsi

que les tâches ménagères lessive, nettoyage..., sans oublier de s'occuper des mouton, des fois je ne sens plus mon corps, mais c'est comme ça ou renoncer de travailler à l'extérieur»

Annexe 5 : Présentation de l'entretien mené auprès de notre informateur.

1. Transcription de l'entretien mené auprès (T. A)

Axe 1 : Présentation personnel

- Quel est votre nom et prénom et votre âge ?

« T. A, j'ai 54 ans »

- Quel est votre formation de base ?

« Universitaire, actuellement je suis chef de service, 32ans de service dans le secteurs de santé »

- Quel votre situation matrimoniale (marié/ célibataire) ?

« ...je suis marié »

Axe 2 : Les représentations liées au travail de la femme dans la sphère publique

- Pour vous les femmes qui travaillent cherchent-elles un moyen de s'émanciper financièrement ou bien un moyen de venir en aide à la famille ?

« Les femmes qui travaillent cherchent avant tout un moyen de subvenir aux besoins de la famille, mais oui les femmes cherchent en effet, de s'émanciper et de devenir plus indépendante »

- La sortie et le travail de la femme peuvent-ils être considéré comme une atteinte à l'honneur ?

« Oui la sortie et travail de la femme peuvent être considéré comme une atteinte à l'honneur de la famille, mais bien sur cela dépend de quels genre de travail elle effectue, autrement une femme peut bien travailler et être respectée »

- Pensez-vous que le travail salarié à contribuer dans l'amélioration du statut de la femme ?

« Oui le travail a nettement contribué dans le changement du statut de la femme, elle s'impose et revendique ces droits et participe dans la prise des décisions, et impose ses idées »

- Pensez- vous la société a réellement changé notamment concernant l'accès de la femme au monde du travail ?

« Oui la société a nettement changé, il suffit juste de voir le nombre de femmes qui travaillent, elles investissent de plus en plus la sphère publique, et occupe divers postes ».

Axe 3 : Pratiques liée au travail des femmes

- Pour vous l'accès des femmes au monde du travail, s'est-il fait de manière facile ou rencontrent-t-elles des obstacles ?

« Non les femmes de nos jours accèdent plus aisément au monde du travail, il y a même de plus en plus de femmes qui travaillent »

- Dans quels secteurs choisiriez-vous que votre sœur ou femme travail ?

« Personnellement ma femme ne travaille pas, mais oui y des secteurs plus féminin et ou j'accepterais plus qu'elle y travaille per exemple enseignante, ou bien couturière »

- Est-ce que vous imposez des conditions de travail à votre sœurs ou femme, si c'est oui lesquels ? Et pourquoi ?

« Non, je n'impose pas de conditions ni à mes filles qui travaillent ni à ma femme d'ailleurs, c'est que notre société impose des règles auxquels nous sommes confronter de respecter, par exemple une femme ne devrait pas aller au marché...etc. car c'est mal vue dans notre société».

- Limitez-vous l'accès de votre sœur ou femme à l'extérieur de la sphère privée ? Comment ? Et pourquoi ?

« Je dirais pas limité leurs sorties, ma femme sorts toute seule pour aller chez une coiffeuse ou couturière, mais y a des endroit que je n'accepterais pas qu'elle fréquente, comme je vous l'ai signalé avant, ma femme ne fait pas les cours c'est à moi de m'en charger, et d'ailleurs c'est le cas de toutes les filles du village, soit c'est leurs père qui s'en charge ou

bien leurs frère, mais une vous dit que c'est elle qui le fait alors ça c'est faux. C'est à l'homme que revient cette tâche »

- Qu'en est-il de l'inégalité entre homme et femme, notamment dans la répartition des tâches ménagères ?

« Oui, c'est vraie que les hommes ne prête pas d'aide à leurs femmes concernant les tâches ménagères, c'est que on évolue dans une société qui perçoit mal un homme mettre un tablier par exemple, il perdrait toute sa virilité au sein de la société »

- (Question de relance) pouvez-vous aider vos sœurs ou votre femmes dans les tâches ménagères sachant que vous effectuez les mêmes heurs à l'extérieur ?

« Je ne suis pas contre, mais cela serait possible si je mène une vie juste avec ma femme, pas au sein d'une famille élargie